

DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N°411-412

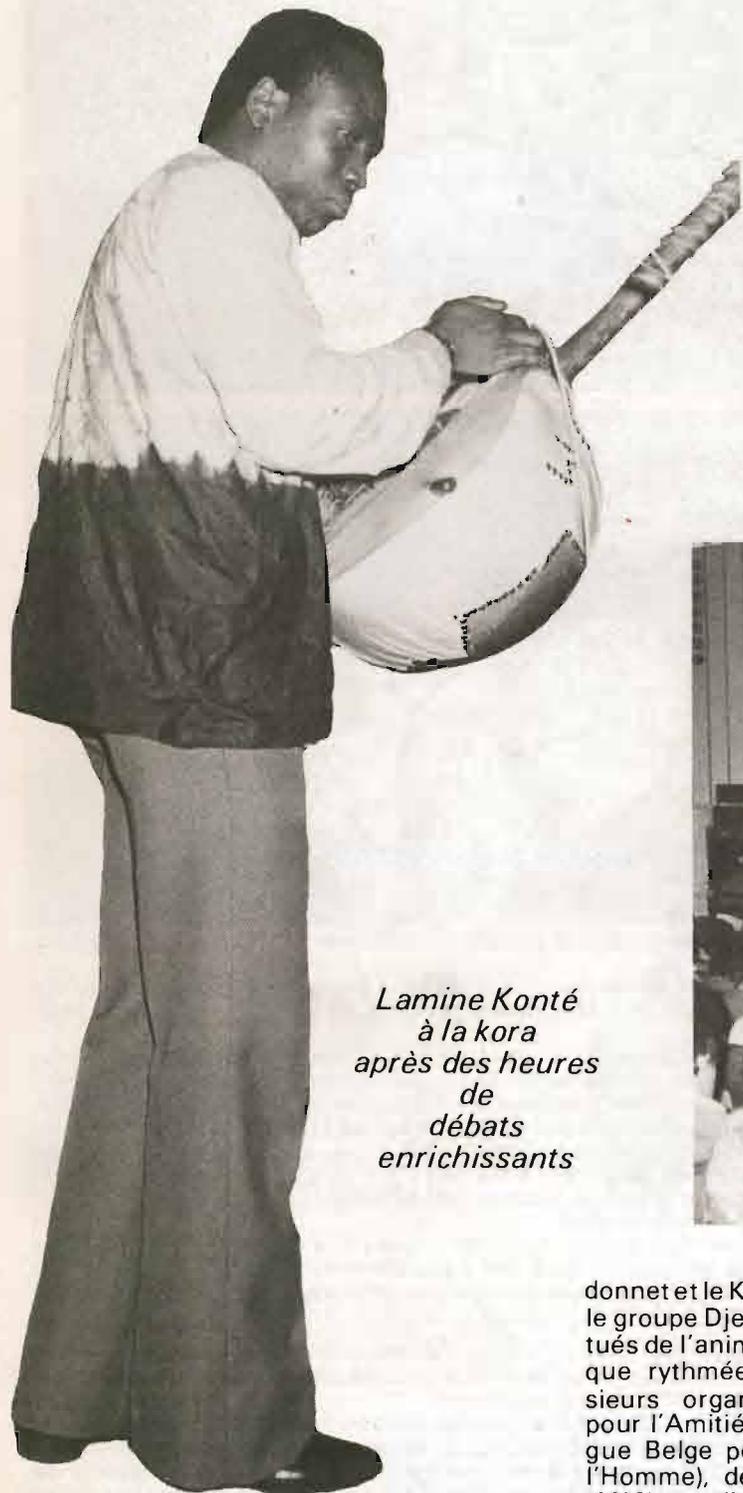
Mai - Juin 82 - 8 F

ISSN 0012 - 6411

mr
ap

Congrès 82

CONTRE TOUS LES RACISMES



Lamine Konté
à la kora
après des heures
de
débat
enrichissants



COMMENT CLORE DANS LA BONNE HUMEUR une première journée de congrès après neuf heures de débats ? Il est 21 heures, Lamine Konté est en scène pour y chanter l'âme noire, les immigrés et le Sénégal accompagné de sa kora. Certains venus de loin, partis depuis la veille ont déserté la salle de la Bourse du Travail. D'autres sont restés pour assister à la soirée de solidarité internationale, placée sous le signe de la diversité. Ouverte par le Tsigane Jarko Jovanovic, elle devait se poursuivre par les Antilles, avec Gratien Bi-

donnet et le Kurdistan pour se terminer avec le groupe Djerba, de jeunes Tunisiens, habitués de l'animation de rue sur fond de musique rythmée. Les représentants de plusieurs organisations antiracistes (Ligue pour l'Amitié entre les peuples de RDA, Ligue Belge pour la défense des Droits de l'Homme), des Mouvements de libération (ANC), namibien (SWAPO) et indien d'Amérique devaient également se succéder à la tribune, pendant les intervalles. Cette soirée culturelle consacrée à la musique d'ailleurs, a souligné le rôle de grand rassemblement tenu par un Congrès.

« C'est une formidable occasion de se rencontrer, d'échanger des points de vue, parfois opposés, mais toujours constructifs », dira quelqu'un dans la salle, le lendemain. Il est vrai que les délégués des comités locaux, venus nombreux et des quatre coins de la France, ont pu ainsi nouer des contacts, comparer des expériences, suggérer de

nouvelles formes d'action. Parmi les nombreuses interventions, tant extérieures que militantes, un panorama le plus complet possible a été dressé des actions menées par le MRAP et des perspectives à venir dans la lutte contre le racisme.

Si la presse écrite a largement rendu compte du Congrès du MRAP, certains journaux connus pour leurs orientations anti-immigrés, l'ont passé sous silence, alors que le Congrès du Front National de M. Le Pen était largement commenté dans leurs colonnes.

Quant au *Quotidien de Paris*, un seul événement a retenu son attention : l'annonce du meeting organisé le 11 juin prochain par le MRAP, l'Association Henri Curiel et la Ligue des Droits de l'Homme à la faculté de Paris-Assas. « Le MRAP veut affronter l'extrême droite » titrait ce quotidien au lendemain du Congrès. Une optique toute particulière qui est loin de refléter la réalité. ■

Quelles leçons tirer du Congrès 82 ?

Discours de clôture du Vice-Président, Jean Pihan

ON NE CONCLUT PAS UN CONGRÈS. On prend appui sur le travail du Congrès pour repartir d'un meilleur pas, fort des lumières qu'il a apportées et de la fraternité qu'on y a vécue... Je noterai seulement une prise de conscience croissante des responsabilités de chacun, une maturité plus grande dans le Mouvement. La discussion est parfois chaude — car heureusement nous ne sommes pas tous d'accord sur tout — mais elle reste fraternelle : j'évoquerai volontiers telle collectivité que je connais bien et où l'on a placé sur le mur un immense thermomètre de la vie en commun, avec cette notation tout en haut : à 100 degrés, on s'eng... comme des frères !

Je dirai aussi qu'au Congrès, on se rend compte de tout ce qui se fait à travers la France, par notre Mouvement. Il y a des tas de petites choses qui sont admirables et qu'on ignore trop souvent.

Je devrais distribuer quantité de remerciements, saluer une nouvelle fois tous les amis qui sont venus ici... Le temps me manque et tous voudront bien m'excuser. Mais je voudrais au moins saluer la mémoire de notre Ami Jean Picart-Ledoux, qui vient de nous quitter et qui nous avait si souvent encouragés.

De tous nos débats, je ne puis que retenir ce qui a été dit à propos de « La France, société pluri-culturelle ». Il faut que nos compatriotes, comme ceux des autres pays européens — pour ne parler que de ceux-ci — s'habituent à ce que la présence d'étrangers, ou de descendants d'étrangers, sur notre sol, n'ait pas le même caractère que celui des immigrations antérieures. Nous avons un rôle à jouer pour y habituer les Français, qui sont facilement chauvins et casaniers. Nous avons à faire en sorte que ces nouveaux « résidents » soient traités autrement qu'ils ne l'ont trop souvent été et puissent participer librement à l'expression de leur culture et à l'exercice de leurs droits humains. Parler d'amitié entre les peuples, c'est travailler à faire reconnaître la pluralité enrichissante entre des groupes identifiés par leur histoire et leur culture.



Au cocktail et dans la salle, des échanges de vue positifs. Ici M. Rocard, ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

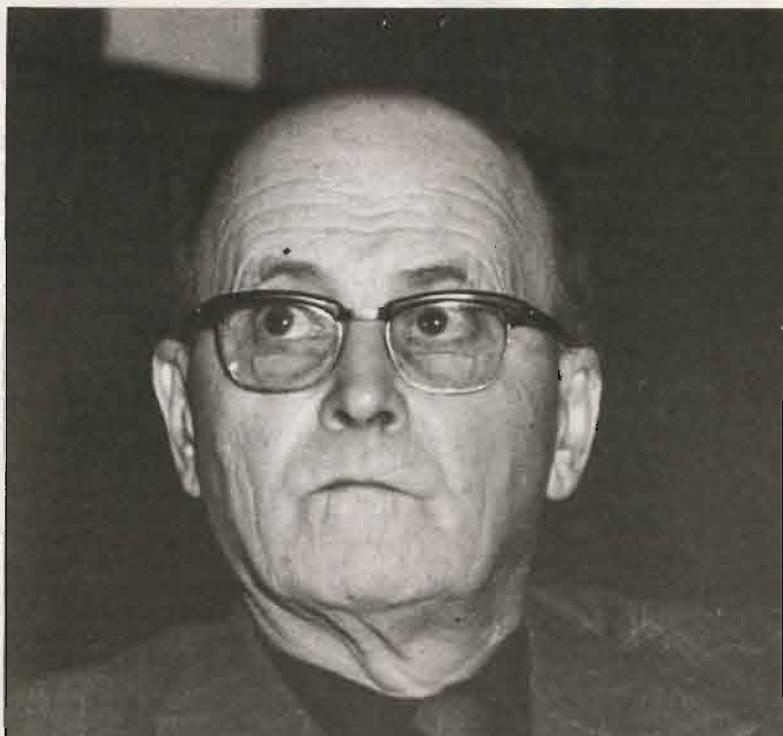


Photo : SENNA

Sur les formes d'action du MRAP dans la nouvelle conjoncture, je dirai : nous nous sommes réjouis, mais tout n'est pas gagné. Des textes odieux ont été abolis, des libertés nouvelles ont été acquises, mais il y a ici et là des freinages, des refus d'appliquer les directives nouvelles. Pour nous, un mot résume tout : celui de vigilance.

Et puis, il faut bien qu'à mon tour, je dise un mot de la situation matérielle du MRAP. Il nous faut 5000 adhérents nouveaux : c'est une question de vie ou de mort. Il ne suffit pas d'applaudir notre trésorière : il faut que chacun se sente pour sa part trésorier du MRAP. Cela fait partie de la vie militante. Sinon... faudra-t-il que ce Congrès soit le dernier Congrès du MRAP ?

Pour finir — et puisque mes fonctions de vice-président vont cesser — je vous livrerai en quelque sorte mon testament et je parlerai de ce que j'appelle « la mentalité MRAP ».

Nous avons sans cesse à lutter, non seulement à travers la France, à propos des « autres », mais aussi parmi nous, contre l'intolérance. Nous devons, comme le dit le Président François Grémy, « respecter les différences et les considérer comme une source d'enrichissement : « Si tu penses comme moi, tu es mon frère. Si tu ne penses pas comme moi, tu es doublement mon frère ». Et avant-hier, devant la mosquée de Paris, François Grémy disait encore que « des trois mots de la devise républicaine le plus grand c'est celui de fraternité ».

Le mot de tolérance me paraît insuffisant. Je préfère dire : largeur d'esprit. Il faut « s'accepter différents pour s'aimer complémentaiement ». Il faut promouvoir le pluralisme, sans garder des secteurs réservés pour lesquels on n'admet pas le pluralisme. L'échange n'est pas la fusion.

Cela suppose de chacun d'entre nous un effort constant, un effort de toute une vie.

Voyez-vous, mes camarades, je crois que le MRAP est quelque chose d'unique en son genre. Je ne connais pas d'autre organisation qui puisse grouper, dans la compréhension mutuelle et dans la fraternité, des gens si différents par ailleurs. Il importe donc d'abord de convaincre, autour de nous, et par notre exemple personnel, ceux qui ne savent pas ce que c'est que le MRAP et qui se sont faits une fausse idée du MRAP. Il y a une masse énorme de gens qui ont besoin d'être éclairés sur le MRAP.

Il importe que notre conviction soit contagieuse, et pour cela qu'elle soit aimable : « Il faut rendre la vérité aimable » disait (à peu près) Pascal.

Il y a un style du militant MRAP à trouver : persuasif mais non agressif ; faisant découvrir progressivement à l'interlocuteur ce qu'il n'est pas capable de porter du premier coup, et sans le culpabiliser. Vous vous êtes posé des questions sur les « simples adhérents » qui ne « militent » pas. Ne les boudez pas ! Marchez à leur pas quand vous êtes à côté d'eux. Apprenez à les connaître plus personnellement. Qu'ils deviennent vos amis. L'action MRAP ne se réduit pas à ce que l'on fait en réunion de comité.

Et cela m'amène à dire : ne soyons pas d'abord des techniciens d'idées générales, mais des gens attentifs à chaque personne que nous côtoyons et qui souffre des attitudes racistes dont elle est victime.

Vous ai-je déjà cité l'exemple de ce militant qui, disait-on, portait sur lui toute la misère de la classe ouvrière mais qui ne savait pas voir celle du planton de sa centrale ?

J'ai lu ceci, d'un philosophe contemporain. « O mon cœur si vague et si vulnérable, toi qui te reposes si vite dans « L'homme en général » mais qui as tant de peine à reconnaître « cet homme-ci, cette goutte de sang » ; toi qui te crois irremplaçable et qui remplace si bien ceux qui ne sont pas toi, ne te laisse point aller à la puissance qui confond et qu'on nomme la haine. Éveille-toi à la connaissance singulière ».

Alors, moi, je dirai :

« O mon cher Mouvement, que je sers depuis plus de vingt ans, ou plutôt : qui m'as amené à servir mes frères les hommes, du moins mal que j'ai pu, mais si insuffisamment sans doute, c'est cette dernière adjuration que je t'adresse : Lutte courageusement et sans haine contre tout ce qui divise et opprime les hommes ; pleure et serre les poings devant les torrents de violence qui, stupidement, submergent l'humanité ; mais que cette vision cosmique n'obscurcisse jamais en toi le regard qu'il faut que tu portes sur cet enfant, sur ce chômeur, sur cette femme étrangère bafouée, sur ce balayeur que tu croises dans le métro. Éveille-toi — ou reste éveillé — à la connaissance singulière ». ■

« Etre, entre nous, pluriels et solidaires »

Voici quelques extraits de l'allocution d'ouverture du Congrès 82 du MRAP prononcée par son président.

« **Q** U'EST-CE QU'UN PRÉSIDENT DU MRAP ? Depuis deux ans, je m'interroge. C'est un militant ordinaire, pas plus important que l'animateur de comité local, mais qui a des fonctions propres. C'est d'abord celui qui remplit les obligations définies par la loi de 1901, c'est celui qui porte plainte et actionne en Justice selon la loi du 1^{er} juillet 1972 dont nous fêtons le 10^e anniversaire. C'est aussi celui qui endosse son costume croisé et met sa cravate pour rendre visite à un ministre, ou pour représenter le Mouvement à quelque manifestation plus ou moins solennelle.

Mais ces aspects formels de son activité, quelque indispensable qu'elle soit ne sont, comme disait Valéry, que l'« *écume des choses* ».

Le président, et les vice-présidents, sont avant tout des militants dont la fonction est d'observer le Mouvement et de veiller à ce qu'il garde un cap correct, témoin de sa fidélité aux grandes options définies par ses statuts et par ses congrès successifs. Ce rôle de « *gardien de la Constitution* », nous essayons de le jouer au sein de la **Commission Permanente** petit groupe qui comprend outre la présidence, le secrétaire général, et la trésorière. Il ne s'agit pas d'une structure de gouvernement du MRAP : celui-ci doit être assuré par le Bureau National, le Secrétariat jouant le rôle de l'exécutif.

Démocratie, cohésion et pluralisme

Parlons d'abord de la *démocratie* au sein du Mouvement. Les structures que nous nous sommes données sont fondamentalement démocratiques : congrès, Bureau National où sont représentées les différentes régions et les différentes commissions, Secrétariat où travaillent côte à côte les militants bénévoles et les militants permanents.

Mais des contraintes de fait viennent contrarier l'exercice démocratique. Les premières contraintes sont celles de l'argent : dans son fonctionnement concret, le Bureau National instance dirigeante suprême du Mouvement, souffre d'un absentéisme important dû aux frais de transport. Beaucoup de régions n'ont pas les ressources pour financer le voyage de leur délégué. Aussi nous trouvons-nous souvent devant des bureaux nationaux réduits, où la région parisienne est sur-représentée.

Tenir les réunions du Bureau en province serait encore plus onéreux et n'arrangerait que la région « qui reçoit ».

« Le meilleur remède que je vois — bien qu'aléatoire — serait de disposer d'un budget propre — et inaliénable — pour les déplacements.

Un espoir réside peut-être dans la politique actuelle du gouvernement, plus favorable à la démocratie associative que l'ancien, mais bridé lui aussi par les mêmes difficultés financières et économiques...

Un autre obstacle à la vie démocratique, authentique mais à mon avis injustement ressenti est celui de la compétence et du temps passé. Je pressens, à maintes remarques et réactions explicites ou non, un certain agacement contre la place et le pouvoir de décision, jugé excessif, qu'ont les permanents au sein du Mouvement. Mais, réfléchissez chers camarades, comment en serait-il autrement ? Les uns travaillent 60 heures par semaine — on est loin des 39 heures au MRAP, et cela doit nous interroger sur une certaine forme d'exploitation fréquente dans les organisations ou associations philanthropiques ou caritatives, les autres engagés dans une activité professionnelle souvent lourde ne peuvent consacrer à la lutte contre le racisme que quelques heures sur leur temps libre...

Le fait demeure de cette inégalité de travail et de compétence. Et rien ne pourra faire que l'opinion de notre Secrétaire Général, vieux de plus de 20 ans de vie militante permanente aura plus de poids que celle d'un jeune et ardent bénévole du haut Ariège ou du 22^e arrondissement de Paris. C'est là une donnée **structurelle** qu'on peut atténuer mais non supprimer.

Une conséquence importante de cet état de fait, et qui mérite toute notre réflexion, est que l'action du groupe des permanents doit refléter le **pluralisme** de notre Mouvement...

Un autre problème qui me préoccupe est celui de la cohésion du Mouvement. C'est d'abord celui du malaise qui sépare le Siège et les comités locaux. Il existe au moins une indifférence et parfois une réticence des comités locaux contre la direction parisienne.

Il est vrai que parfois le Siège parisien est amené à prendre des décisions trop rapides, ou qu'au contraire il réagisse de façon trop lente ou inappropriée.

Je vous demande de vous poser deux questions : que pourrions-nous faire **les uns sans les autres ?**

Autre point qui peut nuire à la cohésion de notre Mouvement, l'intolérance.

« On peut trouver que dans notre magazine, on parle trop des juifs, que le problème du Proche-Orient n'est pas analysé correctement, que la Pologne n'a pas été évoquée... (tout cela a été dit, ou murmuré)...

Ceci est sain. Ce qui ne l'est pas, c'est que cela aboutisse non pas à des débats — il serait enrichissant que Différences reçoive de vous un courrier abondant — mais à des **refus** ou à des **rancœurs**...

François Grémy, président du MRAP.

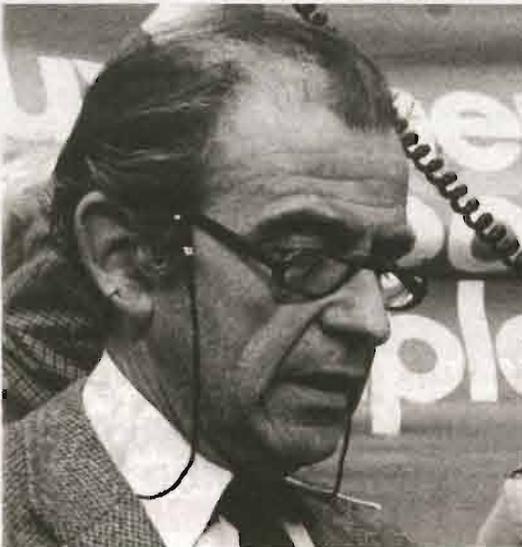


Photo : SENNA

Cadres et finances

Une troisième préoccupation que j'ai est celle du **renouvellement de nos cadres** nationaux notamment. Nous vieillissons. Certes les problèmes de succession sont encore loin, mais il nous appartient d'y songer. Les comités locaux sont pleins de jeunes énergies. Qu'elles viennent ! Qu'elles prennent le MRAP, local et national, en charge ! Or je dois constater que depuis plusieurs années, j'ai vu passer au MRAP plusieurs jeunes de talent auxquels il pouvait sembler naturel de penser pour les former afin de leur confier éventuellement la barre d'ici à quelques années. La plupart ne sont pas restés. Bien que chaque départ soit individuellement explicable, le phénomène me semble mériter réflexion. Y a-t-il en nous une cause interne qui expliquerait le caractère fugitif et éphémère de ces vocations ?

Enfin, dernier problème, et le plus grave, celui de nos **finances**. Vous entendrez tout à l'heure le rapport de Claudine Mardon. Mais je ne peux que répéter ce que j'écrivais voici quelques mois : l'état financier de notre Mouvement est **très mauvais**...

Faute de 5 000 adhérents supplémentaires dont les cotisations nous apporteraient de l'argent frais dont nous avons besoin, nous sommes condamnés à la mendicité, la dépendance ou la disparition en tant que mouvement organisé... Il m'ennuierait beaucoup, mes chers amis, d'être le dernier président du MRAP ou de devenir président de l'association des anciens combattants contre le racisme ».

Hommage à Jean Pihan

François Grémy a ensuite rappelé les ambitions et formes d'action à venir du MRAP, insistant sur « les aspects curatifs » et « la dimension préventive ».

Deux domaines importants sont à développer. D'abord, la recherche, pour laquelle un groupe de travail sera créé en collaboration avec le ministère de la Recherche et de la Technologie. L'éducation ensuite.

Nous ne reproduisons pas ici dans son entier, l'allocution de François Grémy, ces points, ainsi que d'autres (Différences, l'élargissement des statuts) ayant été largement abordés dans le Rapport du Bureau national adopté par le Congrès. François Grémy terminait son intervention par un hommage touchant à Jean Pihan :

Jean Pihan nous a annoncé qu'atteignant bientôt l'âge de 70 ans, il désirait renoncer aux fonctions de vice-président qu'il occupe depuis 1970.

Jean Pihan représente parmi nous ce qu'il appelle la tendance « *Évangélique* ». C'est-à-dire qu'il est de ceux qui décide de suivre — au point d'y consacrer toute leur vie — cet énergumène juif d'il y a 2 000 ans qui avaient des idées bien étranges, comme par exemple « *qu'il faut chercher d'abord la justice, et qu'ensuite tout nous sera donné par sucroît* ».

Dès 1952, J. Pihan a pris conscience que la lutte contre le racisme était une recherche de la Justice, en cherchant à extraire les relents d'antisémitisme dans le catéchisme. En 1960, après avoir participé à un colloque « *Pour une éducation antiraciste* » organisé par le MRAP, il fonde le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux, (CLERP). Depuis qu'il est vice-président, il a multiplié les interventions ; retenir le témoignage qu'il a apporté en 1974 au procès du MRAP contre l'Ordre Nouveau. Ce témoignage lui a valu la haine active de ses adversaires. En 1975, il reçoit par la poste un petit cercueil, et sa voiture un cocktail molotov en 1980. J. Pihan expérimentait ainsi que le « *sucroît* » promis aux combattants de la Justice n'est pas exempt de périls.

Tout au long de ces années, il manifestait auprès des camarades du MRAP la participation des chrétiens et de l'Eglise de France, et en sens inverse, il a témoigné auprès des responsables de celle-ci des luttes que menait notre Mouvement. Nous lui devons la présence de Guy Riobe, puis de Guy Herbulot dans notre Comité d'Honneur.

Je veux en votre nom saluer, de notre affectueuse et reconnaissante amitié, celui qui a été, est et reste un militant exemplaire et lucide. » ■

Libérer la France du racisme

Par le respect des droits et de la dignité de tous, par l'expression et la rencontre des différences

MESURER LE CHEMIN parcouru depuis le 10 mai est une nécessité pour déterminer les modalités et les objectifs de notre action dans les mois et les années qui viennent. Mais il n'est pas inutile d'analyser l'ensemble de la période qui sépare ce congrès du précédent (22/23 mars 1980), car elle fut fertile en rebondissements, en drames et en luttes et le MRAP lui-même en a été transformé tandis que s'accroissait son poids dans la vie nationale.

Résistance et mobilisation

1 Avec les travailleurs et étudiants étrangers

Souvenons-nous : lors de notre dernier congrès, nous dénoncions le racisme d'Etat, ses manifestations de plus en plus inquiétantes et appelions à « une nouvelle résistance » pour en limiter les effets.

Malgré nos efforts, malgré les protestations venues de tous les horizons, la fameuse loi Bonnet sur l'immigration est entrée en application le 10 janvier 1980, complétée par la circulaire Stoléro du 10 juin 1980 subordonnant étroitement le séjour à l'emploi. Les contrôles d'identité « au faciès » quelque peu ralenties à la suite de notre campagne d'étoiles vertes dans le métro (mars 1979) reprenaient de plus belle, avant d'être légalisées et étendues à toute la population par la Loi Peyrefitte, dite « Sécurité et Liberté ». Les expulsions se comptaient par milliers.

C'était le temps où Mme Saunier-Seïté prétendait s'opposer à l'envahissement de nos universités par « le trop-plein du Tiers Monde », et M. Barre les empêcher de devenir des « dépôts », où M. Bonnet craignait que les étudiants étrangers ne viennent y « attraper la vérole politique ».

Notre Permanence juridique, nos avocats, nos comités locaux se sont dépensés sans compter pendant cette période difficile.

Nous avons effectivement soutenu le mouvement de solidarité étudiante qui a déferlé sur toute la France au printemps 1980. Nous étions aux côtés des Turcs grévistes de la faim à Paris et à Clermont-Ferrand, et des nettoyeurs du métro parisien. Nous avons pris l'initiative de la grande manifestation du 7 juin 1980, de la Bastille à Notre-Dame, regroupant 70 associations sous le mot d'ordre : « Français, immigrés, solidaires contre le racisme et l'arbitraire ». Nous avons élaboré le Manifeste du MRAP sur l'immigration : « Liberté, égalité, fraternité : une exigence pour tous », rendu public le 21 mars 1981, à l'occasion des Etats-Généraux contre le racisme.

2 Le temps des attentats

Souvenons-nous : notre dernier congrès dénonçait avec indignation l'impunité des assassins de Laid Sebai, Henri Curiel et Pierre Goldmann. Par la suite, les attentats n'ont pas cessé de croître en nombre et en violence.

Mêlant tous les aspects du racisme, ils visaient également juifs et Arabes et exprimaient une violence fasciste destinée à paralyser la vie démocratique.

C'est l'époque où la FANE fait beaucoup parler d'elle. Et le 26 juin, c'est le 10^e attentat contre le MRAP, qui dévaste notre siège.

Après le procès de Fredriksen, responsable de la FANE, le 19 septembre, le rythme des provocations s'accroît. Le jour même de l'attentat de Munich, qui fait 14 morts, à Paris, des écoles

Le texte intégral du rapport peut être demandé au MRAP, au prix de 15 F + frais de port. (3 F).

juives, une synagogue, le Mémorial du Martyr Juif sont mitraillés. Et, juste un mois après la dissolution de la FANE, préablement reconstituée sous un autre sigle, c'est, le 3 octobre, le crime de la rue Copernic, qui a secoué en profondeur la société française et bouleversé le monde entier.

Le 6 octobre, 300 000 manifestants défilent de la Nation à la République, derrière notre bannière « Halte au racisme ! Halte au fascisme ! ».

3 L'offensive de l'idéologie raciste

Souvenons-nous : ces actes criminels se situaient dans le contexte d'une vaste offensive de l'idéologie raciste.

Poussant jusqu'à l'absurde la banalisation des massacres hitlériens, l'odieux Faurisson nie sans vergogne les chambres à gaz et le génocide des juifs, pour accuser les survivants de mensonge et d'escroquerie.

A notre dernier congrès, nous démasquons, parallèlement, les méthodes du GRECE qui, se couvrant, lui aussi, d'un vocabulaire pseudo-scientifique, prétend fonder les inégalités sociales sur des différences génétiques.

Nous avons souligné l'ombilic des liens étroits entre cette « nouvelle droite » en col blanc et, d'une part les groupes d'extrême-droite, d'autre part, les milieux dirigeants dont elle inspire visiblement certains propos et écrits.



Albert Lévy, Secrétaire général du MRAP, donnant lecture du rapport du Bureau National.

Quels changements depuis un an ?

Cette évocation de la situation antérieure au 10 mai 1981 appelle trois observations.

D'abord, nous devons avoir pleinement conscience de la part prise par le MRAP dans les changements intervenus. Son action opiniâtre dans la période précédente pour faire prévaloir ses positions et ses propositions a permis que celles-ci deviennent des exigences pressantes, intégrées aux aspirations majoritaires.

Seconde remarque : après comme avant le 10 mai, les changements ne sont pas octroyés sans luttes, même si celles-ci connaissent des formes renouvelées.

En outre, ils ne sont pas à coup sûr irréversibles. Pour les maintenir et les étendre, il faut faire preuve de vigilance et d'initiative.

Corollaire de ce qui précède : affirmer, comme certains le font actuellement, que « tout continue de la même façon » ou que « c'est pire qu'avant », apparaît aussi irréaliste que de croire, comme d'autres, que « maintenant le MRAP n'a plus rien à faire ».

1 La législation sur l'immigration.

Le point le plus décisif, dans les dispositions nouvelles, et qui sans doute est une clé de l'avenir, c'est l'abrogation du décret-loi du 12 avril 1939, que nous réclamions depuis fort longtemps. Ce décret entravait — nous l'avons souligné au dernier congrès — le fonctionnement démocratique de notre propre Mouvement. Désormais, les étrangers peuvent, sans aucune restriction, créer des associations et participer à la vie associative au même titre que les Français.

Abrogées également la Loi Bonnet et la circulaire Stoléro concernant les travailleurs, la circulaire Bonnet et le décret Imbert concernant les étudiants. Les textes qui les remplacent traduisent un changement d'orientation, mais comportent encore des clauses que nous critiquons.

Dans la Loi du 29 octobre 1981, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, et celle du 17 octobre, relative à l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière, nous pouvons repérer avec précision les passages qui résultent de nos propositions formulées avant et pendant le débat au Parlement.

Pour les *sans papiers*, dont le nombre, par définition, ne peut être exactement évalué, le processus de régularisation arrive à son terme, et le gouvernement annonce que 100 000 d'entre eux ont obtenu satisfaction. C'est très important.

2 Les étudiants étrangers

Avec l'abrogation du décret Imbert, les mesures prises représentent une avancée vers l'égalité des étudiants français et étrangers.

Mais là encore, des propositions du MRAP ont été écartées, qui auraient rendu la démarche plus complète et plus cohérente.



George-Pau Langevin, Vice-Présidente

3 L'action contre les groupes racistes et fascistes

L'élection du 10 mai n'a pas mis fin aux attentats. L'explosion du Capitole et celle de la rue Marbeuf, le mitraillage de locaux appartenant à Israël et l'assassinat d'un diplomate de ce pays, montrent combien il est malaisé de prévenir de tels actes.

Parmi les nombreux attentats de la dernière période, il en est qui révèlent clairement une intention raciste : ainsi les attaques visant Air Algérie à Paris (1.12.1981), la Maison de l'Étranger à Marseille (4/5.12.1981), un cinéma de Béziers qui programait *La Bataille d'Alger* (11.12.1981), un café maghrébin du 10^e arrondissement à Paris (1.1.1982), une mosquée et un café maghrébin à Montpellier (22/23.2.1982), des librairies de Paris et de Reims (26.2.82), une église de Nîmes où des immigrés faisaient la grève de la faim (10/11.2.1982), la mosquée nouvellement édifiée de Romans (2.5.1982).

« Après trois mois, c'est difficile, après six mois, c'est fou », ce dicton des commissariats ne nous laisse guère espérer l'aboutissement des enquêtes sur les crimes racistes et fascistes du passé de Charonne à Copernic.

De nouvelles provocations sont à craindre, préparées dans ces milieux où se mêlent plasticiens, agresseurs d'immigrés, hommes de main de la politique et du patronat, truands de droit commun.

Après la tuerie d'Auriol, l'été dernier, l'enquête a révélé que plusieurs attentats attribués au FLNC, à *Ordre et Justice Nouvelle*, ou encore celui de juin 1981 à la cité d'urgence de la Cayolle, à Marseille, avaient pour auteurs des membres du SAC. L'un des inculpés était connu pour ses idées nazies. Il faut que les investigations soient poussées sans faiblesses dans toutes les directions.

Nous avons approuvé les déclarations et les premières mesures du ministre de l'Intérieur, affirmant dès juin 1981 que « les groupes d'extrême-droite néo-nazis, racistes, ceux qui posent des bombes et profanent les cimetières, n'ont pas place dans notre collectivité, et encore moins dans la police ».

Nous attendons la concrétisation significative de ces prises de position.

Extraits du rapport du Bureau National, présenté par Albert Lévy, secrétaire général au Congrès du MRAP, le 8 mai 82.

4 La prise en compte des différences

Définissant la politique actuelle relative aux immigrés, Mme Nicole Questiaux a déclaré qu'elle entend substituer la solidarité à la précarité et se préoccuper non seulement des travailleurs mais d'une population, favoriser l'insertion sociale en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Pour le moment, le gouvernement a entrepris l'inventaire des problèmes et la réflexion sur leurs solutions. De premiers jalons sont posés avec l'institution des ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires), la résorption de cités d'urgence et la réhabilitation de cités d'HLM, les stages ouverts aux jeunes de 16 à 18 ans, le soutien à des créations artistiques d'immigrés, la transformation de l'émission *Mosaïque* et l'introduction — encore bien timide il est vrai — dans les programmes de radio et télévision d'informations ou spectacles ouverts sur la diversité des peuples.

Les originaires des DOM-TOM

Avec eux, nous demandons la prise en considération des problèmes sociaux qui leur sont propres : nous demandons que leur langue, leur culture, leur histoire soient reconnues dans l'enseignement au même titre que celles des régions de France, dans les médias autrement que par une brève émission hebdomadaire, ainsi qu'à travers le soutien à leurs diverses associations.

A cet égard, on ne peut qu'être satisfait de la disparition du BUMIDOM de triste mémoire, prodigue en promesses illusoires, organisateur de l'émigration sans retour, où Antillais, Guyanais et Réunionnais voyaient une nouvelle traite des Noirs, dans le sens opposé à la première. L'Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'Outre-Mer, qui le remplace, élaborera bientôt, nous l'espérons, un programme d'action répondant réellement aux besoins.

Mais, surtout, il faut, dans les départements comme dans les territoires d'Outre-Mer, en finir nettement avec les relations de dépendance, séquelle du système colonial, en posant d'urgence les bases d'une économie viable.

Les Tsiganes et Gens du Voyage

Pour ce qui est des Tsiganes et Gens du Voyage, le ministre de la Solidarité Nationale, en visitant le terrain de stationnement de Trappes (bien équipé) et celui (provisoire) de Plaisir, soulignait qu'ils « doivent pouvoir vivre dans notre communauté nationale, non comme des marginaux ».

En présence de « voyageurs » de leurs associations, les militants du MRAP, le président de la Fédération Tsigane de France déclarait à son tour, lors de la table ronde qui a suivi :

« Le rejet, la méfiance, les persécutions et les brimades de toutes sortes ont été bien souvent notre seul lot... Mais j'affirme que nous souhaitons faire un pas vers tous les autres Français... à condition, bien sûr, qu'ils en fassent un aussi dans notre direction ».

Il relève précisément de la mission du MRAP de mettre tout en œuvre, par l'action de ses comités, pour que ce pas s'accomplisse.

Les originaires du Sud-Est asiatique

Ils forment une nouvelle communauté étrangère dont on évoque rarement les problèmes. Une communauté diversifiée selon les nationalités, socialement complexe.

Une communauté fermée aussi, pour des raisons surtout politiques, religieuses et culturelles.

Des manifestations de racisme de plus en plus nombreuses, parfois violentes, sont apparues à son égard.

Il est conforme à la démarche du MRAP d'établir des liens avec elle.

5 Du racisme d'Etat au racisme d'opposition

Nous n'avons plus à affronter, comme naguère, un racisme toléré et encouragé d'en haut. Mais nous voyons apparaître un autre phénomène : le racisme devient une façon de contester, contrecarrer et si possible infléchir l'action gouvernementale : nous assistons à la montée d'un racisme d'opposition.

Son thème est, en gros, celui-ci : « Avec le nouveau gouvernement, il n'y en a que pour les immigrés. Alors que ceux-ci bénéficient des largesses du pouvoir, les Français, eux, subissent le chômage, l'inflation, les difficultés ».

C'est le discours d'avant sur « les étrangers responsables de tous les maux », enrichi, si l'on ose dire, de deux idées supplémentaires : d'une part, le recul — encore minime, pourtant — des injustices et des inégalités qui frappent les immigrés, est interprété comme l'instauration de privilèges en leur faveur.

D'autre part, les dirigeants actuels sont présentés comme les protecteurs des immigrés et se trouvent simultanément accusés.

Que les groupes connus de l'extrême-droite exploitent ce filon, il n'y a rien de plus naturel : le GUD, l'Œuvre Française, le Front National s'y consacrent.

Dans les libelles de l'extrême-droite, où, de semaine en semaine, grossit en millions le chiffre de « l'invasion » étrangère, l'épouvantail s'agite avec le plus d'insistance est celui de la délinquance et de la criminalité.

Mais, là encore, des attaques antigouvernementales menées sur cette même base trouvent place, en termes plus choisis, dans les écrits de l'ex-majorité devenue opposition. Un quotidien régional contrôlé par M. Hersant amalgame deux lettres de lecteurs : l'une assurant que « les bécots sont responsables à 90% de l'escalade de la violence », l'autre demandant : « Pourquoi n'a-t-on pas fait un référendum sur la peine de mort ? ». Un sénateur-maire des Hauts-de-Seine, ancien ministre, interpelle publiquement le ministre de l'Intérieur en accusant « la jeune population d'origine maghrébine », d'avoir « pourri l'ambiance » d'un quartier et d'y faire « régner maintenant un état d'insécurité ».

Le pluralisme, une idée neuve en France

Depuis déjà longtemps, nous le savons : les professions de foi abstraites et généreuses ne sauraient en elles-mêmes faire disparaître le racisme.

La riposte au coup par coup, cette « résistance » que nous avons toujours menée doit évidemment se poursuivre, même si les conditions ont changé.

1 La Loi du 1^{er} juillet 1972

Parmi les armes dont nous disposons, la Loi du 1^{er} juillet 1972 joue un rôle efficace, à la fois offensif et dissuasif.

Pour faciliter la vigilance et la riposte immédiate quand un délit est commis, nous avons édité une carte reproduisant l'essentiel de la Loi, dont un volet peut être remis à un témoin, si besoin est.

Libérer la France du racisme

Par ailleurs, le moment nous semble venu de lancer une nouvelle campagne pour l'affichage de la Loi dans les administrations, les entreprises, les établissements scolaires, les lieux publics, ainsi que — nous y insistons — les commissariats.

Et en dressant le bilan impressionnant de la jurisprudence acquise, nous entendons souligner une lacune de ce texte : l'impossibilité pour les associations antiracistes d'intervenir dans les cas de violences motivées par le racisme.



Pierre Paraf, Président d'honneur.

2 Des structures à transformer

Cependant, mieux vaut prévenir le racisme que le réprimer.

Beaucoup de ses causes profondes persistent. En France, ceux que l'on cantonne dans les tâches les moins qualifiées à bas salaires, les plus mal logés, les plus sujets aux accidents du travail, à la maladie et dont le taux de mortalité est le plus élevé, ceux qui vivent le plus mal, ceux qui ont le moins accès à la culture se trouvent être, non pas exclusivement, mais massivement, des immigrés. Le racisme réside d'abord dans cette situation vécue qui les place au plus bas de l'échelle.

Détruire les racines du racisme, c'est d'abord mettre fin à de telles injustices. Les transformations à entreprendre ne concernent certes pas que les immigrés, car bien des Français ne sont guère mieux lotis. Elles ne relèvent pas essentiellement de l'action du MRAP, mais celui-ci ne peut s'en désintéresser.

En matière de droits économiques et sociaux, il importe de réduire les écarts.

C'est l'état d'esprit qu'illustre M. Jack Ralite, ministre de la Santé, dans la lettre qu'il nous a adressée pour le 21 mars. Il souligne que « les travailleurs maghrébins représentent 2,1 % des effectifs salariés des entreprises et 9,1 % des accidents avec arrêt de travail », qu'en raison de « difficultés pour accéder aux soins », « pour un taux moyen de 6,9 % de prématurité en France, le chiffre est de 12 % pour les migrantes d'Afrique du Nord », et que « pour 1 000 Français de 35 ans, 551 appartenant aux professions libérales ou cadres supérieurs atteindront 75 ans ; mais 362 O.S. seulement (majoritairement immigrés) vivront jusqu'à cet âge ».

Dans le même esprit, nous demandons la mise en place d'un réseau d'animateurs socio-culturels — Français et étrangers — sur le terrain, là où vivent les immigrés.

3 Comprendre, expliquer

Pour ce qui est du logement — question sensible entre toutes — nous avons dénoncé les responsabilités majeures dans la ségrégation raciale et ethnique, encourues par les préfets, les organismes patronaux de construction, les municipalités rejetant les travailleurs immigrés hors de leur territoire. Nous avons souligné les problèmes qui en résultaient pour les communes accueillant ces travailleurs. Nous avons vivement désapprouvé les mesures autoritaires prises dans certaines villes pour faire face à cette situation.

S'agissant de l'École, la même démarche de vigilance et d'information objective doit s'affirmer : on ne saurait expliquer les retards scolaires par la présence des enfants d'immigrés. Ce qu'il y a lieu d'incriminer, ce sont les classes trop nombreuses, le nombre insuffisant et le manque de formation ou d'expérience des enseignants,

l'inadaptation des programmes et des méthodes — ce qui concerne également nombre de jeunes Français — et pour ceux d'origine étrangère, l'insuffisance criante de ces « mesures spéciales » qui leur permettraient d'aborder sans encombre le monde scolaire.

Quant à la délinquance, oui, parlons-en !... Pour dire qu'elle est essentiellement le fruit amer de la crise, du chômage, des horizons fermés, du désespoir. Encore faut-il la distinguer de la grande criminalité. La délinquance anonyme, celle que l'on attribue surtout aux jeunes immigrés, consiste en petits larcins, agressions, actes de vandalisme, et si ces faits ne sont pas les plus graves, ils empoisonnent la vie de tous les jours, engendrent la peur et la haine.

Mais nous ne pouvons accepter qu'ils soient désignés comme boucs émissaires.

Car ce qui les conduit à de tels comportements, ce ne sont pas les conditions de leur naissance, mais les conditions économiques et sociales de leur vie actuelle. Non, nous n'admettrons jamais de pareilles interprétations « raciales », discriminatoires, d'un phénomène douloureux.

C'est une nécessité pour le gouvernement de ne pas tomber dans le piège ainsi tendu pour satisfaire dans l'immédiat une opinion mal informée. Et le Premier Ministre a eu raison de dénoncer dans sa déclaration du 4 mai dernier — un peu tardivement à notre gré — la « campagne teintée de xénophobie et parfois de racisme lancée sur le thème de la sécurité ».



Lors de la réception-cocktail, M. Chevènement, ministre de la Recherche et de la Technologie, en compagnie de Charles Palant, Vice-président du MRAP, Albert Lévy et François Grémy.

4 L'immigration dans la société française

Toutes ces données, et leur nouveau contexte, nous conduisent à approfondir notre réflexion sur la place des immigrés dans la société française, qui devrait faire l'objet, comme nous le demandons, d'un grand débat dans le pays et au parlement.

La communauté immigrée actuelle présente des caractères tout à fait spécifiques par rapport au passé. Il fut un temps où la plupart des étrangers venaient avec l'idée de rester en France, ce qui supposait une volonté d'assimilation. Ceux que nous connaissons n'ont généralement pas pris de décision dans ce domaine. Ils conservent leurs attaches, leur culture, leur mode de vie. Les jeunes de la nouvelle génération sont eux-mêmes tiraillés entre deux cultures, entre deux mondes.

Partir ? Rester ? Le MRAP est attaché partout au principe de la liberté de circulation, même si dans la réalité elle rencontre des obstacles considérables, notamment économiques. Mais peut-on parler vraiment de « liberté » quand le déplacement se trouve aux deux bouts conditionné par des situations anormales : d'un côté, le sous-développement qui impose le départ, de l'autre, la crise, le sous-emploi, les inégalités.

Comme nous le disions dans notre Manifeste de mars 1981, le contrôle des flux migratoires ne doit pas — et nous ajouterons : ne peut pas — s'exercer par la répression des travailleurs immigrés, mais en empêchant les trafics de main-d'œuvre qui impliquent la surexploitation, le non-respect des droits sociaux et de la législation du travail.

Les immigrés dans la société française, c'est aussi la question du droit de vote, qui a donné lieu, l'été dernier, à de vives polémiques. Lors de débats déjà anciens, au MRAP nous avons aligné les arguments pour ou contre, exprimés avec une égale bonne foi et qui reflètent la complexité de la situation.

Contre, il y a la crainte de minimiser le concept de citoyenneté, qui implique des droits, mais aussi des devoirs : il risquerait de se créer ainsi d'autres inégalités ; on trouve normal que les Français à l'étranger participent aux élections françaises ; n'est-il pas normal que les immigrés en France aient avant tout le désir de prendre part à la vie politique de leur pays d'origine, où beaucoup rêvent encore de revenir ?

Parce que cette question a des implications en rapport avec les objectifs du MRAP, elle préoccupe ses militants. C'est pourquoi nous devons poursuivre la réflexion et organiser un débat approfondi en écoutant attentivement les immigrés eux-mêmes.

Par ailleurs, deux conditions assureraient un peu plus de liberté aux immigrés dans leur choix entre la fixation en France et le retour au pays :



d'une part, une formation professionnelle répondant aux possibilités d'une réinsertion une fois revenus chez eux ; d'autre part, surtout pour ceux de la « seconde génération », la connaissance de leur propre culture.

Cela n'est concevable que dans le cadre d'accords bilatéraux équitables avec les pays d'émigration.

Une expression englobe tous les aspects de ce changement tant réclamé : Nouvel Ordre Economique Mondial. Un chiffre, pourtant, suffit à résumer l'ampleur du déséquilibre à combler : 500 milliards de dollars ; c'est la dette des pays sous-développés. Signalons que c'est aussi le budget annuel de l'armement mondial.

Il y a eu la Conférence de Cancun ; il y a eu celle de Paris sur les Pays les Moins Avancés, où le Président de la République a déclaré : « Aider le Tiers Monde, c'est s'aider soi-même à sortir de la crise ». Nous souhaitons ardemment la mise en œuvre rapide d'une telle politique.

Sans préjuger de l'évolution ultérieure, nous proposons pour 1983 l'extension obligatoire à toutes les localités où vivent des étrangers, des Commissions extra-municipales de l'immigration, qui existent déjà dans quelques-unes d'entre elles. Ces commissions devraient représenter effectivement les différentes associations d'immigrés et de solidarité.

5 Une société plurielle

Les discriminations, les haines, les violences que nous combattons traduisent toujours le refus des différences. La France sans racisme que nous voulons aider à naître reconnaîtra au contraire les différences comme normales.

Aussi, la reconversion — on pourrait dire : la révolution culturelle — à laquelle nous travaillons, ne sera pas l'affaire d'un jour ou d'une année, ni de notre seul Mouvement, et ni la loi ni la contrainte ne sauraient l'imposer.

Il ne suffit pas d'asséner des vérités pour convaincre. Il faut aller au-devant des gens. Pour faire « passer » les orientations nouvelles, le MRAP doit désamorcer les préjugés diffus dans la vie quotidienne.

Allons donc de l'avant avec un maximum d'aide, d'initiatives... et de pédagogie.

La radio et la télévision ont un rôle capital à jouer. Il s'agit moins, là encore, d'interpeller agressivement auditeurs et téléspectateurs, que de leur apporter des éléments de réflexion.

A l'école également s'ouvre un immense champ d'action.

Ainsi, valoriser les langues étrangères parlées en France et les cultures qu'elles expriment, c'est atténuer les contradictions et l'amertume qui troublent les jeunes d'origine immigrée.

Le MRAP, ses voies et ses moyens

Les finances, les moyens d'expression, les structures du Mouvement ont été largement débattus au sein des commissions. A ce sujet, ainsi que sur la question de l'élargissement de la lutte antiraciste aux autres discriminations et du concept d'amitié entre les peuples, se reporter aux résolutions des commissions adoptées par le Congrès (voir p. 8).

Alors que la France envoie des coopérants dans de nombreux pays où ils occupent des postes importants dans la Fonction Publique, ne pourrait-elle pas confier, elle aussi, à des coopérants étrangers, certaines fonctions où ils apporteraient un concours précieux dans des secteurs tels que l'enseignement, l'animation socio-culturelle, les relations avec le public, les médias, la culture ?

Le MRAP propose notamment la création d'un Institut de l'Amitié entre les peuples, centre d'information, de documentation, de créations inter-culturelles ; il propose que, dans la préparation aux professions exigeant une relation avec la population soit prévue une étude approfondie de l'immigration et des civilisations étrangères représentées en France.

Contre l'apartheid

Le grave problème de l'Afrique du Sud ne se prête à aucune ambiguïté. Nous combattons là le dernier régime ouvertement raciste depuis la défaite de l'Allemagne hitlérienne, le seul au monde où la ségrégation et la discrimination raciales soient inscrites dans la Constitution.

L'apartheid, déclaré par l'ONU crime contre l'humanité, est un système à la fois politique, social et économique. C'est pour fournir aux investisseurs sud-africains et étrangers une main-d'œuvre au prix le plus bas, pour assurer aux multinationales la rentabilité la plus élevée, que les dirigeants racistes imposent à la population non-blanche un état proche de l'esclavage.

En France, pour la première fois, fin février, le président du Comité Spécial des Nations-Unies contre l'apartheid a été reçu par plusieurs ministres et a rencontré les dirigeants des partis de gauche, des syndicats, de mêmes que les représentants du MRAP. Nous nous félicitons, par ailleurs, de la possibilité donnée aux mouvements de libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie, l'ANC et la SWAPO, d'ouvrir des bureaux à Paris.

Cependant, nous nous interrogeons avec inquiétude sur la poursuite active des relations de la France avec le pays de l'apartheid, en dépit des résolutions de l'ONU.

De 1975 à 1980, les importations de l'Europe des Neuf en provenance d'Afrique du Sud ont été multipliées par 1,5. Pour la France, les chiffres sont nettement plus élevés : importations multipliées par 3,7 - le double de la moyenne euro-

péenne : exportations multipliées par 2. Loin de s'inverser, ce mouvement s'accroît : les exportations françaises vers l'Afrique du Sud ont crû de près de 50 % en 1981.

Nous n'ignorons pas que la rupture de contrats en cours d'exécution crée des problèmes. Mais fallait-il en signer de nouveaux ?

Sur les six militants de l'ANC condamnés à mort, en Afrique du Sud, trois — Johnson Lubisi, Tsepo Mashigo et Naphtali Manana — viennent de voir leur appel rejeté et peuvent d'un moment à l'autre être conduits à la potence ; ce seul fait ne justifie-t-il pas des mesures coercitives ?

Et que dire de la centrale nucléaire de Koberg, qui offre à l'Afrique du Sud avec d'autres équipements fournis par la France, une puissance économique lui permettant bientôt d'affronter toutes les formes de boycott ?

Des contrôles sont exercés dans d'autres pays pour éviter que l'énergie nucléaire d'origine française soit détournée à des fins militaires ; il n'en est rien en Afrique du Sud, dont les dirigeants refusent d'adhérer à l'Agence Internationale de l'énergie atomique (AIEA) et menacent leurs voisins de la bombe atomique.

Si elle ne livre plus d'armes conventionnelles à Pretoria, — du moins directement — cela ne gêne nullement les maîtres du régime raciste : grâce aux licences qui leur ont été offertes ils peuvent les fabriquer eux-mêmes. Et ce sont ces armes — blindés, hélicoptères, avions notamment — qui servent aux agressions répétées contre l'Angola, la Zambie ou le Mozambique, qui sont employées pour combattre le peuple namibien.

Dans le même temps, le Groupe de contacts de cinq pays occidentaux — dont la France — constitué en principe pour préparer l'indépendance de la Namibie, continue sa vaine hésitation.

Inquiétudes au Proche-Orient

Le MRAP est concerné par la situation au Proche-Orient, parce que deux peuples, qui tout devrait rapprocher, s'y affrontent sur une même terre, dans un climat effrayant de haine et de violence qui alimente le racisme antiarabe et antijuif bien au-delà de cette région.

Israéliens et Palestiniens ont le droit d'avoir dans cette région du monde leur propre Etat dans des frontières sûres et reconnues. Ces derniers souffrent aujourd'hui du mépris, de la dispersion, de la répression. Nous voudrions que les Israéliens, qui se sont constitués en nation après tant de tourments et d'âpres, reconnaissent là ce qui évoque leur propre histoire, et fassent preuve, en conséquence, de plus de compréhension et d'humanité.

Nous n'admettons ni les discriminations frappant la population arabe en Israël, ni celles que l'on impose aux juifs dans les pays arabes. Nous déplorons que l'orientation théocratique de tous les Etats en cause contribue à amplifier les exclusions et les passions.

Par la négociation, l'on peut trouver des solutions pour peu qu'on le veuille vraiment, mais elles ne sauraient être que politiques, car les rapports de forces, eux, sont toujours susceptibles de changer. Et l'on peut craindre le pire de l'esprit nationaliste de domination et d'expansion qui prévaut actuellement en Israël. Quand, aux cailloux, répondent les balles, dans les territoires occupés, quand les soldats tuent des enfants, quand des milices armées chassent les Arabes dans les rues et attaquent les mosquées, quand on ferme les universités, quand on annexe des territoires au mépris des lois internationales, quand on destitue les maires élus, nous ne pouvons que protester en regretant, là encore, que de tels faits ne soulèvent pas dans les médias et les milieux s'affirmant attachés aux Droits de l'Homme une émotion proportionnée à leur gravité.

Plus généralement, nous ne saurions demeurer insensibles aux grandes questions de la paix et de la guerre, ce stade ultime de l'inimicalité entre les peuples. Avec l'affaire des îles Malouines, nous voyons comment, d'un conflit d'abord présenté comme un match abstrait entre stratèges, surgit la mort de jeunes hommes non moins innocents que les victimes d'un énorme attentat, et comment le chauvinisme, la xénophobie s'enflent de part et d'autre pour faire accepter l'inacceptable.

Ne vaudrait-il pas mieux employer pour le bien-être et le progrès les quelques 7 millions de francs lourds dépensés chaque minute pour la

fabrication d'armements ? Le MRAP ne peut qu'être solidaire de tous ceux qui luttent en Europe et en Amérique pour arrêter au plus tôt cette escalade suicidaire.

Une France sans racisme dans un monde sans racisme

Doté du statut consultatif auprès de l'ONU, le MRAP situe son action pour une France sans racisme, dans le cadre de la Décennie contre le racisme et la discrimination raciale proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, et qui s'achèvera le 10 décembre 1983.

Il est important que la question d'une humanité libérée du racisme figure désormais à l'ordre du jour des plus importantes instances politiques et culturelles, dans cette période de profondes mutations qui précède la fin du 20^e siècle.

La tâche (changer les faits et les mentalités) est de longue haleine, sans doute plus ardue que certains ne l'avaient cru, attendant après le 10 mai la réalisation automatique de leurs espoirs. C'était méconnaître l'action acharnée et les moyens puissants des forces les plus rétrogrades.

Ce qui s'est passé l'autre jour à Romans : le dynamitage d'une mosquée, et surtout le climat de haine, déclarée ou honteuse, qui a précédé et suivi cet acte nazi, montrent à quel point le mal est profond. A Sisteron, au même moment, des criminels en voiture tiraient sur un groupe paisible de Maghrébins, blessant grièvement l'un d'eux.

Ce sont là des avertissements cruels, et qu'il ne faut pas négliger. Le MRAP a réagi aussitôt dans ces deux villes, où sont créés de nouveaux comités locaux.

Une chose apparaît clairement : le racisme étant délibérément utilisé pour freiner, voire faire capoter les transformations politiques, économiques et sociales pour lesquelles le peuple s'est prononcé, tous ceux qui souhaitent leur réussite se doivent de combattre avec nous le racisme, résolument, ardemment. Et il faut pour cela un MRAP sans cesse plus fort, plus nombreux, plus riche d'idées, d'initiatives, de moyens.

Nous le savons et nous le dirons : le changement, en France, sera antiraciste ou ne sera pas !

Un délégué de R.D.A. invité du MRAP

NOTRE MOUVEMENT, DONT DES DÉLEGATIONS ont déjà été reçues à plusieurs reprises en République Démocratique Allemande, avait comme invité, du 7 au 13 mai, M. Werner Manneberg, secrétaire général adjoint de la Ligue de R.D.A. pour l'Amitié entre les Peuples, ancien résistant et interné de Buchenwald.

Outre le fait que M. Manneberg a pu suivre l'intégralité des travaux de notre Congrès, il a eu l'occasion de se rendre compte aussi de l'action du MRAP sur le terrain. Il a ainsi participé à la manifestation organisée après l'attentat contre la Mosquée de Romans. Il a également eu des rencontres avec nos Comités locaux de Gennevilliers et de Créteil, où il a été reçu par les maires, MM. Lanterrier et Catala et où il a pu se rendre compte des conditions de vie des travailleurs immigrés, grâce notamment à des visites de « cités-ghettos » et grâce aussi aux explications de nos militants.

En dehors de notre ami Christian Bourkel, qui coordonnait le séjour de M. Manneberg, de nombreux responsables de notre Mouvement accompagnaient ce dernier dans ses déplacements. Il a ainsi rencontré à plusieurs reprises Albert Lévy, François Grémy, Charles Palant, George Pau, Jean Pihan, René Mazenod, et s'est entretenu avec notre Président d'Honneur, Pierre Paraf.

Lors de la réception donnée en l'honneur de notre invité à la veille de son départ, Albert Lévy a souligné la nécessité de développer nos échanges avec d'autres peuples, et Werner Manneberg a insisté sur le fait qu'une meilleure connaissance de l'autre permettait une meilleure compréhension.

Résolutions des Commissions adoptées au Congrès 82

Formes d'action

Débat animé que celui de la commission « Forme d'action du MRAP », du fait de l'acuité des questions abordées et d'un certain malentendu qui s'instaura entre les différents intervenants sur l'objet même de la commission ; certains voulant parler des problèmes de fond (sur l'immigration en particulier), d'autres des actions concrètes pour l'amitié entre les peuples. Le débat se poursuivra dans chaque comité local ; une Assemblée Générale, dans un an, permettra de faire le point des actions concrètes dans le cadre du programme global défini par le rapport du Bureau national.

J.P. G.

LE MRAP, conformément à son pluralisme, grâce à une large mobilisation et par sa prise en compte des actions entreprises par les associations, entend :

1 Poursuivre la riposte contre le racisme

• **Grâce à la Loi de 1972** dont il demande :

- une stricte application à l'initiative des Parquets ;
- à cet effet, il s'efforcera de rencontrer tant au plan national que local, les différents syndicats et associations concernés (magistrature, police, service administratifs, sociaux...);
- la modification afin de permettre aux associations antiracistes de se porter partie civile dans les cas de violences racistes ;
- une large diffusion dans les administrations et les lieux publics. Il interviendra auprès des ministères et des responsables régionaux, à cet effet.

Notre Mouvement édite pour cela :

- la carte « pas de quartier pour le racisme »,
 - le dépliant que présente le MRAP,
 - l'affiche de la Loi de 1972.
- Il réalisera un document (dépliant, affiche) précisant les modalités d'utilisation par tous (juristes ou non).

Il réalisera de manière régulière une note de synthèse sur les actions juridiques entreprises en application de cette loi, destinée aux comités locaux et à la presse.

Il se donne comme objectif d'établir un réseau de juristes amis du MRAP susceptibles d'intervenir dans toutes les villes où il n'y a pas encore de comités locaux.

Il organisera un colloque faisant le bilan de 10 ans d'application de cette loi.

• Grâce à la mobilisation de l'opinion publique

- en intervenant auprès des médias nationaux et locaux, et en particulier audiovisuels, pour qu'ils donnent la parole au MRAP et prennent en compte dans leurs activités la dénonciation du racisme ;
- en participant régulièrement aux émissions produites par les radios libres ;
- en intervenant auprès des organes de presse pour qu'ils prêtent attention à la manière de traiter le fait divers qui sert parfois de véhicule aux thèses racistes ;
- en incitant les antiracistes à agir également individuellement : envois de lettres de lecteur aux médias, aux annonceurs publicitaires soutenant indirectement des médias diffusant des messages racistes...

• **Grâce à la création de comités locaux dans toute la France**, un effort particulier sera fait pour l'implantation de structures du MRAP dans les lieux où sévit gravement le racisme (banlieues des grandes villes...).

• Le MRAP demande :

- La dissolution de tous les groupes fascistes légaux.
- le démantèlement des groupes fascistes terroristes clandestins,
- la suppression de la commission paritaire aux journaux néo-nazis,
- l'élimination de la police des membres liés à ces groupes,
- une commission d'enquête parlementaire sur les agissements de l'extrême-droite,
- la réouverture de toutes les enquêtes sur les actes racistes qui ont été enterrés.

• Contre le racisme dans le monde

- l'arrêt de toute relation avec le régime de l'apartheid (économique, culturelle, sportive...),
- il développera son action d'information et de solidarité concrète avec les mouvements de libération nationale d'Afrique australe,
- il continuera sa dénonciation de tous les racismes (Amériques, etc.).

2 Poursuivre la lutte pour les droits de la population immigrée

LE MRAP demande :

- la prolongation de la procédure exceptionnelle de régularisation des étrangers en situation irrégulière. Ces opérations devront être dotées de moyens suffisants.
- la régularisation de tous les immigrés en situation irrégulière ayant déjà déposé leur dossier.
- l'arrêt des reconductions à la frontière dans l'état actuel des choses.
- la ratification par la France de la Convention 143 de la Conférence Internationale du Travail (4 juin 1975) et l'application de l'article 8 qui interdit de subordonner le séjour et l'emploi ;
- la participation des syndicats et des associations d'immigrés au conseil d'administration de l'ONI ;
- l'abrogation des articles de l'Ordonnance de 1945 qui nuisent à la solidarité envers les étrangers en difficulté administrative ;
- la suppression de toutes les mesures discriminatoires appliquées aux étrangers dans la vie quotidienne ;
- la révision dans un sens égalitaire des accords bilatéraux ;
- la suppression des notions de « menace grave à l'ordre public et d'urgence absolue » pouvant être utilisées dans les procédures d'expulsion, et celle de « menace pour l'ordre public » pouvant justifier un refoulement ;
- l'éligibilité des travailleurs étrangers aux Conseils de Prud'hommes ;
- la possibilité pour les femmes enceintes étrangères d'obtenir une carte de priorité dans les transports ;
- le droit au logement pour tous dans des conditions décentes, sans loyer excessif, le plus près du travail ;
- la fin du racisme social et ethnique pratiqué dans les quartiers, les communes, qui refusent les logements sociaux et les foyers d'immigrés ;
- l'adaptation des structures sociales et culturelles dans l'ensemble des communes à la présence d'une forte proportion d'étrangers dans la classe ouvrière ;
- dans l'école : l'abolition des discriminations, des barrages, des orientations abusives tendant à perpétuer dans les générations nouvelles la non-qualification des migrants. Il faut, en outre, développer l'enseignement des langues et des cultures des étrangers en France ;
- la suppression des quotas à l'Université ; la reconnaissance des diplômes de fin d'études secondaires correspondant au baccalauréat à l'exclusion de toute autre condition pour s'inscrire dans une université française ; la transformation de l'examen de français en test d'orientation ; la mise en place de structures d'enseignement du français dans les universités ;
- la création de commissions extramunicipales de l'immigration ;
- la diffusion des cultures immigrées dans les médias audiovisuels ;
- l'embauche de coopérants étrangers dans l'enseignement, les relations avec le public, les médias, etc.

- l'annulation des opérations d'informatisation des titres de séjour ;
- la fin du travail intérimaire qui perpétue l'insécurité de l'emploi et l'exploitation des immigrés ;
- des mesures effectives contre les employeurs qui exploitent des travailleurs clandestins. ■

• Le MRAP quant à lui continuera :

- à expliquer l'apport inestimable tant économique que culturel de l'immigration à notre pays ;
- à rencontrer les responsables gouvernementaux afin de faire prendre en compte ses revendications ;
- à alerter l'opinion publique et les élus sur ce qui lui semble inacceptable dans la politique gouvernementale en matière d'immigration ;
- à lutter dans les institutions, entreprises, écoles, offices d'HLM, etc. pour la prise en compte de ses propositions ;
- à combattre le racisme dans l'emploi, notamment en agissant auprès des ANPE ;
- à prendre en compte les problèmes spécifiques des jeunes issus de l'immigration qu'il invite à s'organiser dans ses comités locaux, et en approfondissant son analyse sur leur situation particulière. Il rappelle que la carte « pas de quartier pour le racisme » a été créée à leur intention. Il publiera prochainement les débats du colloque organisé en 1981 à Lyon.
- à s'opposer aux contrôles policiers, aux rafles dans les foyers, à toutes les mesures qui font des immigrés les victimes désignées de la crise ;
- le MRAP utilisera tous les recours juridiques et fera appel à l'opinion publique pour obtenir la régularisation de la situation des immigrés sans-papiers. Il publiera dans un bref délai un argumentaire détaillé permettant aux comités locaux de faire face aux mesures d'expulsion ;
- Par ailleurs, il favorisera dans la mesure de ses moyens, toute initiative des immigrés tendant à la prise en charge de leur situation ;
- Le MRAP, enfin, s'engage à développer au plan local et national, sa réflexion sur :
 - le droit de vote pour la population immigrée,
 - le droit à la libre circulation.

Il en discutera lors d'une prochaine assemblée générale statutaire. Il sera fait largement écho de ce débat dans les différentes publications du MRAP.

3 Développer l'amitié entre les peuples

- en créant un institut de l'amitié entre les peuples ;
- en éditant **Différences** ;
- en multipliant les rencontres pour la découverte des autres peuples dont nous côtoyons en France les communautés ;
- en aidant à la diffusion des œuvres littéraires, artistiques et en particulier cinématographiques du Tiers-Monde, notamment dans les médias audiovisuels ;
- en incitant les enseignants à intégrer l'éducation à la fraternité dans leurs cours ; en mettant à leur disposition des documents susceptibles de les aider dans cette tâche et des militants prêts à venir en débattre ; en favorisant l'approche de ces thèmes par le biais d'expositions, de concours de dessins d'enfants, de bandes dessinées, d'affiches, etc.
- en développant ses relations avec les mouvements d'éducation populaire ;
- en aidant la formation antiraciste des enseignants ;
- en favorisant l'expression des cultures issues de phénomènes migratoires ;
- en mettant en place un réseau d'animateurs antiracistes dans toute la France.

• Le MRAP demande :

- la présence de personnalités représentant les sensibilités culturelles des minorités et des associations antiracistes dans le futur conseil de l'audio-visuel
- le MRAP organisera une journée nationale sur l'immigration des DOM-TOM qui fera la synthèse des réflexions et des rencontres des comités locaux sur ces problèmes.
- Il organisera l'automne prochain une rencontre nationale des comités locaux pour dresser un bilan et élaborer un programme concret d'action pour l'amitié entre les peuples ■

Organisation et structures

LE MRAP vit des actions, réflexions et contributions de ses militants, de ses adhérents isolés, des personnalités amies spécialistes des problèmes entrant dans son champ d'action, de ses nombreux sympathisants.

Le MRAP doit s'efforcer d'utiliser au mieux cette richesse pour accroître son autorité, pour développer ses activités, pour diffuser ses idées, pour améliorer l'efficacité de ses interventions.

L'organisation de notre Mouvement et son mode de fonctionnement doivent permettre de satisfaire ces objectifs.

Structures et fonctionnement démocratique

Les structures mises en place à l'Assemblée Générale de Dijon (décembre 1979) ont contribué à une amélioration du fonctionnement démocratique du MRAP. Elles ont permis une meilleure représentation des régions et des comités locaux. Cependant, diverses imperfections sont apparues, des corrections peuvent être apportées et éventuellement inscrites dans notre propre règlement intérieur. Ce règlement doit être strictement respecté.

Pour une meilleure représentation des régions

Il nous faut prendre des initiatives pour équilibrer l'implantation régionale du MRAP, notamment créer des conditions pour augmenter le nombre des adhérents et comités locaux dans les régions, et tendre vers une meilleure représentation des régions au Bureau National.

Par ailleurs, la désignation par le Bureau National, sur proposition des Assemblées régionales ou départementales d'un représentant régional ou départemental, interlocuteur des autorités de la région ou du département, coordinateur des actions régionales, devrait favoriser la décentralisation de notre organisation.

Il est clair que le MRAP doit s'associer pour cette mission des militants expérimentés et actifs.

L'accroissement indispensable du nombre de comités locaux dans les grandes villes y fait apparaître la nécessité d'une coordination spécifique.

La mise en place, par le gouvernement, de la décentralisation aura une incidence sur le fonctionnement du MRAP. Le congrès invite le Bureau National à organiser la réflexion sur ce sujet.

Pour une autre approche du rôle des commissions techniques nationales

Il faut redonner aux commissions leurs responsabilités fondamentales ; élaborer les dossiers et documents nécessaires à l'action du MRAP, proposer des actions, soutenir l'intervention du MRAP auprès des responsables de l'Etat et des régions ou des divers organisations et organismes.

Les commissions techniques nationales suivent les questions que le MRAP doit traiter, elles élaborent, pour les organes dirigeants et les militants, la documentation, les études, les projets nécessaires aux décisions et à l'action.

Animées par deux membres du Bureau National, chaque commission technique nationale joue un rôle essentiel dans l'activité du MRAP ; par sa bonne connaissance des problèmes entrant dans le champ de ses attributions, par la qualité des dossiers élaborés et l'attention portée à l'actualité.

Les commissions techniques nationales permettent au MRAP de répondre à l'événement et d'être l'interlocuteur-privilegié des enseignants, des responsables syndicaux ou politiques, des journalistes, c'est-à-dire de tous les « formateurs » de l'opinion.

Faut-il ajouter qu'une commission se dirige et s'anime ? Telle devrait être l'action des deux responsables confirmés par le Bureau National et assistés dans leur travail par les comités locaux. Nous invitons les commissions techniques nationales à faire connaître très régulièrement leur plan de travail, leurs projets, leur calendrier et leur composition.

Point très important pour la bonne marche de notre Mouvement. François Grémy avait soulevé quelques thèmes de réflexion dans son allocution d'ouverture (voir p. 2), les rôles de chacun et les relations entre tous s'en trouvent mieux définis.

Le rôle du secrétariat national

Le rôle des secrétaires nationaux devrait être respecté. Il faut leur donner les moyens de situer leur action au niveau convenable, action dont l'animation est de la responsabilité du secrétaire général du MRAP.

Ayant en charge un secteur de l'action du MRAP, les secrétaires nationaux s'efforceront de travailler et de décider collectivement des actions à entreprendre dans le respect de leurs convictions idéologiques et philosophiques.

Attentifs au développement de l'implantation du MRAP, ils collaboreront étroitement avec les délégués régionaux, les responsables des comités locaux, les membres du Bureau National des régions concernées.

Assistés par les responsables des commissions techniques nationales, les secrétaires nationaux appliqueront les orientations définies au congrès et rendront compte de leur action au Bureau National. Il faut dire, à nouveau, que les secrétaires nationaux doivent disposer de moyens pour mener à bien la mission qui leur est confiée : secrétariat, boîte à lettres, bureau collectif, etc.

La gestion du MRAP : un moyen pour l'action

Le MRAP souffre de graves difficultés financières. Il doit se donner à tous les niveaux les moyens de mener à bien ses activités.

Tout projet d'action locale ou nationale doit être accompagné d'un projet de financement.

Les actions doivent tendre à s'autofinancer, mais il nous faut dire que toute action n'est pas nécessairement coûteuse.

Les comités locaux doivent améliorer leur contribution au fonctionnement du siège où des militants travaillent, faut-il le souligner, au même titre que les militants des comités locaux pour développer la lutte contre le racisme.

Ainsi, un comité local qui ne paie pas ses cotisations et contributions ne saurait prétendre appartenir au MRAP et parler en son nom.

La publication, en septembre, et pour l'année, du taux des cotisations et des contributions financières soulagerait la tâche des trésoriers.

La transmission impérieuse des projets financiers, des dépenses et des recettes à la trésorerie nationale aiderait à mieux connaître notre activité et à assainir une situation financière difficile.

A propos des conflits

Bien que les conflits soient rares au sein du MRAP, il semble nécessaire de créer une Commission Permanente des conflits, désignée par le Bureau National pour la durée de son mandat dont les attributions seront les suivantes :

— arbitrer les conflits apparaissant à tous les niveaux de l'organisation du MRAP ;

— de proposer au Bureau National l'exclusion éventuelle des membres dont l'action porte préjudice au MRAP ;

— de proposer de refuser l'adhésion de personnalités dont l'action apparaît en contradiction avec les objectifs du MRAP.

Nos relations avec l'Etat

L'attribution de fonctionnaires détachés par l'administration ou de stagiaires est bénéfique pour le MRAP. Toutefois, il est clair que l'indépendance de notre Mouvement ne peut être préservée que si le MRAP conserve le libre choix de ses collaborateurs.

Le MRAP ne saurait accepter que des aides ou subventions non liées.

L'information

Les informations diffusées au MRAP, la rapidité avec laquelle elles sont portées à la connaissance des adhérents sont un élément essentiel pour le développement de notre action.

Les militants du MRAP ont besoin d'une information dont la qualité leur permette de préparer et de conduire des actions efficaces.

Les documents que nous publions sont, le plus souvent d'un grand intérêt, la contribution des commissions techniques nationales et celles des militants spécialistes des différents domaines d'intervention du MRAP en amélioreront la qualité.

Les supports de l'information

Différences fait connaître les idées du MRAP dans de larges couches de la population. Notre mensuel montre combien les différences sont facteur de richesse, il œuvre à l'amitié entre les peuples.

L'augmentation de la diffusion de **Différences** et l'accroissement de nos abonnés doit être la préoccupation de chaque militant.

Les **Cahiers Droit et Liberté** apportent une synthèse approfondie sur des champs d'action du MRAP et sont un outil important pour les militants.

Droit et Liberté, organe d'information interne du MRAP, donne aux militants les informations nécessaires à l'action. La contribution régulière des commissions spécialisées et des militants du MRAP devrait enrichir le contenu de **Droit et Liberté**, renforcer son rôle d'instrument de lutte.

La **Lettre du Secrétariat** donne aux dirigeants des comités locaux et aux membres du Bureau National les informations internes au MRAP, les décisions et prises de position du Secrétariat Général.

Par ailleurs, une importante correspondance circule au sein de MRAP.

Améliorer la circulation de l'information

L'information n'est utilisable que si elle est transmise suffisamment rapidement. Or, le MRAP ne dispose à son siège que d'un nombre réduit de permanents et de militants bénévoles se dépensant sans compter.

Les charges financières pesant sur notre organisation ne peuvent nous permettre d'envisager des dépenses non couvertes par des recettes sûres ou non amortissables à court terme. L'amélioration ne peut donc venir que d'une contribution supplémentaire des militants, auxquels notre organisation doit pouvoir proposer des tâches concrètes et immédiates, d'un meilleur choix des correspondants, des comités locaux, d'une action persistante des délégués nationaux ou départementaux, de l'intervention et de l'attention des membres du Bureau National.

Un secrétaire national, assisté de la commission Gestion, analysera les flux de l'information. Cette action et la restructuration du fichier du MRAP devraient apporter des améliorations sensibles. De plus, la réorganisation de la documentation interne du MRAP, l'introduction de l'informatique avec, et pourquoi pas, l'accès à des banques de données, devraient être l'objet de prochains travaux.

Toutefois, la circulation de l'information doit être à double sens, les comités locaux sont invités à tenir le Secrétariat National, les organes d'information du MRAP, informés de leurs projets et actions. Ceci implique un plan de formation des militants investis de responsabilités à tous les niveaux. ■

Autour du Congrès

Les interventions présentées le 8 mai après-midi seront publiées ultérieurement.

Il s'agit de :

● **Immigration et nouvel ordre économique mondial** par Mme Yildz Sertel.

● **Racisme et néo-nazisme aujourd'hui** par Mme Marie-José Chombard de Lauwe.

● **La France, société pluri-culturelle** par M. Maurice Mauviel.

Moyens d'expression

POUR SENSIBILISER l'opinion publique, pour gagner de nouveaux adhérents à la cause qu'il défend, pour créer un climat plus propice à l'expression et à la rencontre des différentes communautés qui cohabitent en France, il est essentiel et capital que le MRAP fasse connaître largement ses idées dans le sens de sa lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Pour ce faire, différentes formes d'expression s'offrent à lui : l'écrit, l'audiovisuel, d'autres moyens.

L'écrit

La revue *Différences*, le journal *Droit et Liberté*, *Les Cahiers Droits et Liberté*.

● **Différences.** Le Congrès dans sa majorité approuve l'existence de *Différences*. Il apprécie que cette revue touche des personnes qui ne font pas partie du MRAP.

Comme un journal ne peut vivre que s'il a les moyens financiers d'exister, il importe que les adhérents du MRAP se mobilisent pour aider la revue *Différences* à vivre en s'abonnant eux-mêmes, en menant autour d'eux une campagne d'abonnements, en organisant des ventes militantes.

Il faut, en outre, s'efforcer de favoriser l'échange de courrier entre les lecteurs et la rédaction.

Le Congrès souhaite que soit clairement explicitée sur la couverture la finalité de la revue.

● **Droit et liberté :** c'est un journal absolument indispensable aux militants du MRAP. A ce titre, il est logique que l'abonnement soit lié à l'adhésion. Le prix de l'un et l'autre doit être modulé sur l'indice du coût de la vie et fixé définitivement pour l'année scolaire en cours.

Il est demandé qu'il devienne un instrument de formation accrue (fiches techniques) tout en demeurant un lien entre les comités locaux et l'ensemble du Mouvement.

N.B. Il serait utile que la prochaine Lettre du Secrétariat fournisse la liste des comités locaux avec les coordonnées des responsables de ces mêmes comités et des commissions nationales, pour faciliter la communication interne.

La Commission a été constituée d'une quarantaine de personnes représentant une trentaine de comités locaux. Toutes se sont exprimées et ont souligné l'importance de la revue Différences tout en faisant remarquer la complémentarité de l'audiovisuel pour amplifier la diffusion des idées du MRAP.

● **Les Cahiers Droit et Liberté.** Ils apportent une synthèse approfondie et originale sur un thème ayant rapport avec les objectifs du Mouvement. Les deux derniers numéros ont été consacrés l'un aux Noirs d'Amérique, l'autre aux Tsiganes. Le prochain, qui devrait paraître sous peu, est consacré à la nouvelle génération issue de l'immigration. D'autres sont prévus à la fréquence d'un par trimestre.

Le MRAP décide d'utiliser au maximum ses moyens d'expression écrite existants. Toutefois, il ne peut rester à l'écart du développement de l'audio-visuel et il s'efforcera d'utiliser les moyens d'ores et déjà disponibles ou à venir dans la mesure de ses possibilités, pour une plus grande efficacité dans la diffusion de ses idées.

L'audiovisuel

Il est important d'être bien conscient que les moyens audiovisuels offrent des possibilités de premier ordre. Si jusqu'ici notre Mouvement a été mis à l'écart des radios officielles, il semble que des voies nouvelles s'ouvrent devant nous. D'autre part, de nombreuses radios libres sont prêtes à nous accueillir : elles peuvent ainsi nous aider à parler de la société française pluraliste, pluriethnique, pluriculturelle.

Quelques exemples de réalisations possibles :

- Une banque de données (cassettes enregistrées),
- La diffusion de musiques d'ailleurs,
- Des témoignages, des interviews,
- Un journal d'information mensuel sur cassettes édité par le MRAP national et envoyé aux comités locaux,
- La réalisation de vidéo-cassettes,
- La participation à la production de courts métrages, téléfilms, etc.

— La généralisation de l'expression audiovisuelle dans les écoles et les espaces socio-culturels et de loisirs.

Autres moyens

— La participation aux émissions nationales et régionales des radios officielles et des chaînes de télévision.

Il est souhaitable que se constitue, à cet effet, une commission nationale audiovisuelle dans laquelle sera favorisée la participation des régions.

Il n'est pas inutile d'ajouter qu'il est nécessaire que les comités locaux connaissent les coordonnées des correspondants locaux de la presse locale, départementale, régionale et nationale (presse écrite, parlée et télévisée) et qu'ils soient en contact avec eux pour les alerter sur des faits d'actualité racistes notamment en envoyant des communiqués.

Notre Mouvement compte mettre sur pied des sessions et stages régionaux pour la formation d'intervenants et de conférenciers pour permettre de mieux faire connaître l'action de notre Mouvement ainsi que ses objectifs. Un technicien est employé à plein temps au MRAP national en vue de cette formation.

En outre, le MRAP, nationalement et localement, peut s'exprimer par :

- l'organisation des fêtes de l'amitié ou sa participation à des fêtes organisées par des Partis, des Mouvements ou Organisations par la tenue de stands ;
- l'animation culturelle locale ;
- la production d'affiches en organisant un concours national ;
- des expositions sur les thèmes spécifiques au Mouvement ;
- en favorisant la mise en circulation de tout ce matériel graphique. ■

Le champ d'action du MRAP

Le débat avait été lancé au sein du MRAP depuis quelques mois. Il fallait trouver un point d'équilibre où notre Mouvement garde son originalité sans pour autant mettre entre parenthèses tout ce qui ne concerne pas exclusivement la lutte antiraciste.

Faut-il élargir le concept de « racisme » et étendre notre lutte à toutes les discriminations ?

1. Comme l'a montré le colloque « Expression et répression des différences », il existe des **traits communs** à tous les types de discriminations.

Similitudes dans les conséquences, similitudes dans les causes : non-reconnaissance des minorités, refus de la « différence » conçue comme infériorité ou anormalité. Toutefois, il est apparu que le concept de **racisme** tel qu'il est défini dans les documents de l'ONU garde une **spécificité** en particulier par le fait qu'il frappe des groupes historiquement constitués qui se perpétuent au fil des générations. C'est le combat contre le racisme qui fait la raison d'être du MRAP depuis plus de 30 ans et assure la spécificité de notre Mouvement.

2. Au plan **pratique**, il est apparu à travers les réactions des comités locaux que les **objectifs** du MRAP, dans sa lutte tous azymuts contre tous les racismes, sont déjà très larges et très diversifiés. Le nombre de Commissions spécialisées en témoignent. Les militants ont du mal à faire face à toutes les tâches. Élargir notre lutte à toutes les discriminations ne donnait pas néanmoins au MRAP un nombre suffisant de militants supplémentaires étant donné que des associations nombreuses prennent déjà ces luttes en charge. D'autre part, certaines luttes peuvent nous entraîner dans des voies qui seraient préjudiciables à l'unanimité dans le Mouvement.

Amendement de Dijon

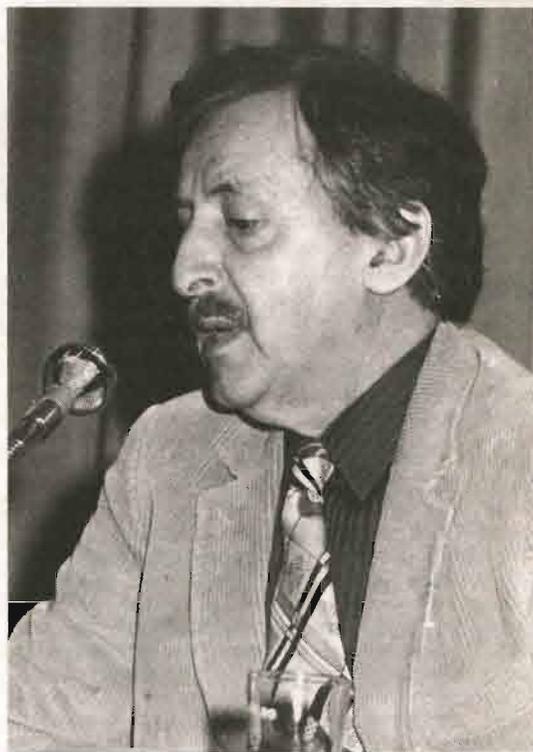
Le respect des différences ne doit pas faire accepter des atteintes aux droits de la personne humaine tels que les ont définis, en particulier, les articles 1 et 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

3. En conclusion, il semble logique et réaliste de maintenir les **objectifs** du MRAP dans la ligne qui était la nôtre étant entendu que nous sommes sensibilisés à toute forme de discrimination qui ne relève pas de ce racisme au sens strict et que nous pouvons avoir à appuyer ponctuellement telle ou telle lutte, soit au plan national (comme nous l'avons fait en dénonçant le projet d'Ornano) soit au plan local au niveau des comités.

Le concept d'amitié entre les peuples oblige-t-il le MRAP à intervenir sur toutes les oppressions, toutes les injustices et dans tous les conflits ?

Dès le départ de notre Mouvement, les mots « Pour la paix » ont été ajoutés à ceux « contre le racisme et l'antisémitisme » non comme un objectif différent, mais comme la face **positive** de notre combat : lutter contre les racismes, c'était travailler à la paix.

Les mots « *amitié entre les peuples* » substitués à celui de « *paix* » expriment notre idée de manière plus compréhensive encore, mais sans modifier notre caractère propre qui demeurerait



Charles Palant

essentiellement le soutien de tous les peuples **opprimés sur une base raciste ou ethnico-culturelle.**

Étendre nos objectifs à la défense de tous les peuples opprimés ou en lutte pour leur liberté nous obligerait à nous prononcer sur le régime et la situation politique de nombreux pays au risque de diviser notre Mouvement soit sur le fond, soit sur l'opportunité ou les modalités de l'intervention ■

Commission internationale

Nombreux étaient les étrangers à vouloir témoigner de la situation dans leur pays et de leur souci de développer l'amitié entre les peuples.

A la suite de l'intervention du représentant de l'ANC et en tenant compte du fait que nous sommes dans l'année internationale pour les sanctions contre l'Afrique du Sud, la commission a adopté la résolution suivante :

Ch. B.

LE MRAP, inquiet du maintien, voire de l'accroissement des relations commerciales entre la France et le régime d'apartheid d'Afrique du Sud, inquiet également de l'attitude de la France lors du vote des résolutions de l'O.N.U. sur l'Afrique Australe demandée au gouvernement français de ne pas laisser s'enliser une situation qui n'a que trop duré.

Le MRAP tout en étant conscient qu'il est difficile de rompre unilatéralement les contrats antérieurement passés entre deux Etats rappelle au Président de la République et au gouvernement leurs promesses électorales et leur condamnation officielle du régime de l'apartheid. Il faut aussi que les entreprises nouvellement nationalisées reconsidèrent rapidement la politique

commerciale jusque-là suivie avec le régime de l'apartheid. Dans le cas contraire, l'Etat en serait le responsable direct.

En outre, la France ne doit plus au sein du groupe de contact sur la Namibie, supporter les atteroiements de l'Afrique du Sud.

Le MRAP, au côté des peuples d'Afrique Australe, et de leurs organisations représentatives, l'ANC et la SWAPO, tient à manifester son impatience à ce propos.

La commission tient à préciser que les buts qui lui avaient été fixés ne consistaient nullement à s'exprimer sur tous les sujets à caractère international. Elle n'a pris en compte que les sujets soulevés par les délégués étrangers présents. ■

Commission des conflits

Yvon Chotard, avocat du Barreau de Nantes, est membre du MRAP depuis le mois de mai 80. Il a accepté, à cette époque la défense en justice de Robert Faurisson, dans le procès qui opposait celui-ci à six associations, dont le MRAP. Ce procès avait été engagé à la suite de sa campagne de négation du génocide des juifs par l'Allemagne hitlérienne.

Le 17 décembre 80, Faurisson déclarait au micro d'Europe n° 1 qu'il n'était pas raciste et que la meilleure preuve en était que son avocat était du MRAP.

Le 10 janvier 81, le Bureau National avait convié Me Chotard à venir éclaircir son attitude. Ses arguments, en faveur de la liberté d'expression, n'avaient guère convaincu.

Me Chotard était alors suspendu, l'exclusion ne pouvant être examinée que par le congrès. D'où la constitution de cette commission des conflits.

Laure Dachevski-Perrin présente la résolution suivante, qui est adoptée à la quasi unanimité :

RÉUNI en Congrès National le 8 et 9 mai 1982 à Paris, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) à la suite de la décision de son Bureau National du 10 janvier 1981 ayant prononcé la suspension d'Yvon Chotard après audition de ce dernier et conformément à l'article 16 de ses statuts.

Considérant que, sans opérer en aucune ma-

nière l'assimilation entre un avocat et son client ni remettre en cause le principe du libre choix de l'un par l'autre, le fait pour un avocat adhérent du MRAP de plaider contre l'Association dans un procès mettant en cause l'objet même de celle-ci est incompatible avec l'appartenance du MRAP.

En conséquence, décide de prononcer l'exclusion de ses rangs d'Yvon Chotard.

Rapport financier

Le rapport financier constate dans son ensemble l'évolution économique du MRAP au cours des deux dernières années en relation avec le contexte politique.

Claudine Mardon, Trésorière :

« Chaque adhérent doit faire une nouvelle adhésion »

AU DYNAMISME DE L'APRÈS COPERNIC, concrétisé par la création de nombreux comités, le lancement de **Différences** et le changement de locaux, succède une période plus attentive et le ralentissement du rythme des adhésions.

En revanche, l'ensemble des charges a augmenté, les salaires en recouvrant plus de 50 %. La couverture du budget par les cotisations n'est que de 13 % contre 20 % l'année précédente. C'est un grave sujet d'inquiétude. Les recettes provenant des adhérents sont d'ailleurs en diminution.

A noter pourtant l'importance récente du poste dommages et intérêts qui concrétise d'une part le travail de nos avocats, d'autre part l'activité conjointe de certains comités locaux (ex. Strasbourg).

Les subventions sont en légère augmentation et des perspectives nouvelles seraient sans doute envisageables.

Nous formulons chaque fois que c'est possible des demandes de subventions aux organismes les plus divers (FAS, Conseil Œcuménique des Eglises, municipalités, Unesco, etc.).

Pour garder toute indépendance à cet égard nous effectuons des demandes destinées à financer des projets précis et non pas en vue de couvrir le budget de fonctionnement du MRAP.

Pour conserver une gestion saine un appel est fait en direction des comités.

Ce pourrait être le mot d'ordre de ces prochains mois. Nous pouvons constater au cours de ce Congrès, dans les différentes commissions et dans les interventions générales, une prise de conscience croissante des délégués par rapport aux questions financières.

Le souci de rentabiliser les opérations militantes, de trouver des financements préalables, s'est fait jour dans les discussions. La souscription organisée pour financer les frais du Congrès ne couvre pas, tant s'en faut, la totalité des frais ; il faut pourtant noter une forme de souscription militante intéressante. Le Comité des Charentes a financé le voyage de 3 délégués et lancé une souscription locale pour le 4^e.

La bonne gestion du MRAP passe certainement par la prise en compte par l'ensemble du Mouvement des difficultés de financement de tous les frais, et à tous les niveaux.

Le salaire du permanent de la rue Oberkampf doit concerner le militant du Gers ou du Bas-Rhin ; le travail de ce permanent lui permet en effet de fonctionner dans sa région. Les permanents du siège et la direction du Mouvement doivent être conscients des difficultés financières d'un comité de province, tout est lié.

La réflexion a été amorcée au Congrès ; les décisions prises au niveau de la circulation de l'information, plus particulièrement des informations financières, devraient améliorer notre fonctionnement. ■

Jean Laurain, ministre des Anciens Combattants, au Congrès du MRAP :

« Notre premier devoir est de ne pas oublier »

R APPEL DU PASSÉ, devoir d'informer et d'éduquer pour relever le défi du racisme anti-immigrés : tels furent les principaux thèmes de l'allocution prononcée par M. Laurain le 8 mai dernier à la tribune de notre Congrès.

« Il ne faudrait pas nous donner à bon compte bonne conscience en ne parlant du racisme et de l'antisémitisme qu'au passé ou... (chez) les autres. Nous n'avons pas le droit d'oublier que le gouvernement dit de « l'Etat français » promulgua des lois d'exception, qu'il se trouva dans notre



M. Laurain

propre peuple des dénonciateurs de Français israélites, de prédateurs de leurs biens et que l'administration française, si l'on peut dire, de l'époque s'ajoute un appendice, celui du Commissariat aux affaires juives. Il ne faut donc pas ne regarder que la poutre dans l'œil du voisin... »

« Il ne suffit pas de nous lamenter », poursuit M. Laurain, il faut informer et éduquer, par exemple, en enseignant l'histoire sans complaisance et le respect des droits de l'homme par le biais de l'Instruction Civique ».

« Mais il faut aussi répondre aujourd'hui à un nouveau défi du racisme. Celui qui vise les travailleurs immigrés qui sont venus prêter leur force de travail à notre pays. Nous avons des citoyens et des immigrés de couleur... (ou) maghrébins, et d'autres nationalités sont aussi représentées sur notre territoire. Nous avons vis-à-vis d'eux des devoirs : celui de les accueillir, celui de respecter leur différence et celui, et n'est-ce pas un minimum, de respecter leur religion... »

Mais il y a plus encore, et vous avez raison dans le sigle de votre Mouvement d'ajouter l'amitié entre les peuples car je crois qu'il faut rêver au jour où les termes « racisme et antiracisme » disparaîtront d'eux-mêmes pour qu'il ne reste plus que l'amitié entre les peuples, l'échange... le dialogue de peuple à peuple et aussi le dialogue nord-sud... »

Tout cela c'est un objectif pour demain mais dans l'immédiat, il y a beaucoup à faire, votre mobilisation, votre militantisme ne manquent pas de champ d'action en France même, et partout dans le monde... »

Il est réconfortant par les délégations étrangères présentes à votre congrès de voir qu'il y a une internationale des bonnes volontés contre la haine et le racisme... »

Cela donne une dimension supplémentaire à ce 8 mai, fête internationale de la paix et de la liberté », a conclu le ministre ■

Solidaires du MRAP

De nombreux ministres

De nombreux ministres ont marqué leur intérêt pour l'action du MRAP, par leur présence, leur représentation ou des messages au congrès.

M. **Jean Laurain**, ministre des Anciens Combattants, a prononcé une allocution devant les congressistes dans l'après-midi du 8 mai ; MM. **Jean-Pierre Chevènement** ministre de la Recherche et de la Technologie, et **Michel Rocard**, ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, étaient présents à la réception organisée à midi, le même jour, pour les invités et la presse.

Représentant M. **François Autain**, Secrétaire d'Etat chargé des Immigrés, M. **Dominique Garbiol**, chargé de mission à son cabinet, a pris la parole au cours du congrès.

Étaient également représentés : Mme **Nicole Questiaux**, ministre de la Solidarité Nationale, par Mme **B. Huger**, chargée de mission ; M. **Alain Savary**, ministre de l'Éducation Nationale par Mme **Eliane Krieser**, chargée de mission ; M. **André Henry**, ministre du Temps Libre, par M. **Charvot**, conseiller technique ; M. **Henri Emmanuelli**, Secrétaire d'Etat chargé des D.O.M.-T.O.M., par son chef de cabinet, M. **Guy Ramirez**.

D'autres ministres avaient adressé des lettres et messages pour s'excuser de leur absence ; MM. **Charles Fiterman**, ministre d'Etat, ministre des Transports ; **Claude Cheysson**, ministre des Relations Extérieures ; **Robert Badinter** ministre de la Justice ; **Jack Lang**, ministre de la Culture ; **Jean-Pierre Cot**, ministre chargé de la Coopération et du Développement ; **Jean Auroux**, ministre du Travail ; **Marcel Rigout**, ministre de la Formation Professionnelle ; **Jean Le Garrec**, Secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public ; **François Abadie**, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme.

Message également de M. **Fernand Grenier**, ancien ministre.

Parlementaires

M. **Louis Mermaz**, président de l'Assemblée Nationale, était représenté par M. **Maurice Laurent**, membre de son cabinet.

Beaucoup d'autres députés, retenus dans leurs circonscriptions, notamment par les célébrations du 8 mai, s'étaient excusés : M. **Jean-Pierre Michel** (Haute-Saône), vice-président de l'Assemblée Nationale ; Mme **Gisèle Halimi** (Isère), présidente de l'inter-Groupe d'Études contre le racisme de l'Assemblée Nationale, et M. **Alain Billon**, vice-président de cet organisme ; MM. **André Lajoinie** (Allier), président du Groupe communiste, **André Audinot** (Somme), **Raoul Bayou** (Hérault), **Didier Chouat** (Côtes-du-Nord), **Pierre-Bernard Cousté** (Rhône), **Yves Dollo** (Côtes-du-Nord), **Jean-Louis Dumont** (Meuse), **Jacques Floch** (Loire-Atlantique), **Jacques Godfrain** (Aveyron), **Emmanuel Hamel** (Rhône), **Emile Jourdan** (Gard), **Louis Lareng** (Haute-Garonne), **Jean-Pierre Le Coadic** (Val d'Oise), **Jean Rousseau** (Cher), **Georges Sarre** (Paris), **Michel Suchod** (Dordogne), **Pierre Zarka** (Seine-Saint-Denis).

S'étaient également excusés MM. **Charles Lederman**, et **Franck Serusclat**, sénateurs ; ainsi que Mme **Janine Thomas**, conseiller général des Yvelines.

Organisations politiques et syndicales

Une délégation du Parti Communiste Français était présente au congrès, composée de MM. **Jean-Claude Gayssot**, membre du Bureau Politique ; **Henri Malberg**, membre du Comité Central et Secrétaire de la Fédération de Paris, **Jean Fabre**, et **Henri Levart**. Au nom du Secrétariat national du Parti Socialiste, M. **Marcel Debarge** avait envoyé un message.

On notait également la présence de délégations de la **Jeunesse Socialiste** (Manuel Valls), du **Mouvement des Jeunes Radicaux de Gauche** (Daniel-François Guérin), du

P.S.U., du **P.C.M.L.** (Pierre Bauby). **L'Union Progressiste** avait envoyé un message (Serge Kriwkoski).

Au plan syndical, signalons les messages de la **Fédération de l'Éducation Nationale** (Guy Le Néouannic), de **l'Union des Syndicats C.G.T. de Paris** (Georges Delbort), ainsi que la présence de délégués du **SNES-Section académique de Paris** (Albert Daum), de la **C.G.T.** (Cheminots, métallurgie, Commission confédérale Immigration) et de la **C.F.D.T.** (Services publics parisiens), de **l'Union Nationale des Étudiants de France**.

La **Fédération Autonome des Syndicats de Police** était représentée par M. **Michel Veux**, le **Syndicat Général de la Police** par MM. **R. Gerbaudi** et **R. Espanol**.

De tous les horizons...

Présences et messages de personnalités, d'associations ont témoigné au cours de ces deux journées de la multiplicité et de la diversité des liens du MRAP avec tous les milieux qui affrontent et combattent le racisme.

Le **Grand Orient de France** était représenté par M. **Henri Avrane**, conseiller de l'Ordre ; la **Ligue des Droits de l'Homme** par **Michel Echaubard**, son secrétaire général, la **Ligue de l'Enseignement** par **Henri Fauré**, président d'honneur, et Mme **Mireille Osmin-Lamarque**, présidente de la Fédération des Oeuvres Laïques de Paris. Par ailleurs, lecture a été donnée à la tribune de messages de Mgr **Guy Herbulot**, évêque de Corbeil-Essonne, de l'abbé **Jean Toulat**, secrétaire de la Commission française Justice et Paix, des écrivains **Robert Sabatier** et **Albert Memmi**, de M. **Stelio Farandj**, secrétaire général du **Haut Comité de la Langue Française** auprès du Premier ministre, du pasteur **Georges Casalis**, de l'acteur **Bachir Touré**, du bâtonnier **Louis Pettiti**, au nom du **Mouvement international des Juristes Catholiques** (section française).



M. **Garbiol**, représentant de M. **Autain**, Secrétaire d'Etat chargé des Immigrés.

Des messages de soutien avaient été envoyés par le Secrétariat National de **l'Action Catholique Ouvrière**, la **Jeunesse Ouvrière Chrétienne** et la **Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine**. Étaient, par ailleurs, représentés **l'Union Rationaliste** et la **Libre Pensée**, la **Jeunesse Indépendante Chrétienne**, **l'Association Chrétienne d'Action contre la Torture** (A.C.A.T.), la **Société religieuse des Amis** (Quakers).

Dans la salle, nous avons noté la présence de M. **Mustapha Tlili**, directeur-adjoint du Centre d'Information des Nations Unies à Paris, qui donna lecture du message de l'ambassadeur **Maitama-Sulé**, président du Comité Spécial des Nations Unies contre l'apartheid ; de M. **Alfredo Salvaterra**, premier secrétaire de l'ambassade de l'Angola ; d'un délégué du **Syndicat de la Magistrature** et de membres nombreux du **Syndicat des Avocats de France**, du musicien tsigane **Jarko Jovanovic**, d'une délégation **d'Études Tsiganes** ; de Mme **Marcelle Huisman**.

Parmi les universitaires et chercheurs présents ou excusés, signalons les professeurs **Jacques Berque**, **Eugène Cotton**, **Henri Desoille**, **Claude Frioux** (président de Paris VIII), **Jean-Pierre Kahane**, **Marcel-François Kahn**, **Jean Suret-Canale**, le sociologue **Yves Charbit**, Mme **Micheline Lares**, animatrice du C.E.S.E.R.E. (Centre d'études supérieures et de recherches sur les relations ethniques et le racisme européens) à Paris XIII.

Avec les immigrés

Bien des associations de travailleurs immigrés étaient représentées par des délégués ou avaient adressé des messages d'amitié ; **Amicale des Algériens en Europe**, **Association des Travailleurs Marocains en France**, **Association des Tunisiens en France**, **Association des Travailleurs Algériens en France**, **Fédération des Travailleurs Africains en France** (groupant 10 associations), **Fédération des Travailleurs Africains Immigrés** (FETRANI), **Regroupement des Travailleurs Sénégalais en France** (RETSEF), **Association des Parents d'Élèves Espagnols en France**.

Et aussi des organisations de solidarité avec les immigrés et réfugiés ; **France Terre d'Asile**, **Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés** (F.A.S.T.I.), **Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion** (C.L.A.P.), **Association pour l'Enseignement du Français aux Travailleurs Immigrés** (A.E.F.T.I.), **J.O.C.-Immigrés**, **Centre d'Information et d'Études sur les Migrations** (C.I.E.M.).

Aux côtés des peuples opprimés

Parmi les associations ayant manifesté leur sympathie, il convient encore de citer celles qui ont pour objet la solidarité avec les peuples du Tiers Monde : **Comité Français contre la Faim et pour le Développement** (C.C.F.D.), **Centre d'Études anti-impérialistes** (CEDETIM), **Terre des Hommes France**, le **Mouvement International Kwane Nkrumah**.

Et celles qui luttent pour les droits et la liberté de peuples déterminés : **France-Amérique Latine**, **Comité Français pour la défense des Droits de l'Homme au Pérou**, **Association France-Palestine**, **Comité international contre la répression en Iran**, **Comité des Amis du Mali**, **Comité de défense des libertés démocratiques au Mali**, le **Mouvement Anti-Apartheid**. Ou encore : le **Mouvement de la Paix**, **l'Union Pacifiste**.

Anciens combattants et victimes du nazisme

En cette journée du 8 mai, pour la première fois férié, nombre d'associations exprimaient avec le MRAP leur volonté de poursuivre le combat anti-nazi ;

Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), **Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française**, **Amicale d'Auschwitz**, **Amicale de Mauthausen**, **Amicale des Anciens Déportés Juifs de France** ;

Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.), **Union des Juifs Anciens Résistants** (A.J.A.R.) ;

Union départementale de Paris de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre (U.F.A.C.), **Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs**, **Association de Paris des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre**, **Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre d'Algérie-Tunisie-Maroc**.

Un message écrit était aussi parvenu des **Fédérations d'Officiers et de sous-officiers de réserve républicains**.

Diverses associations ayant un objet éducatif avaient tenu, en saluant le congrès du MRAP, à signifier leur volonté d'agir contre le racisme dans le domaine qui leur est propre. Outre la F.E.N., le S.N.E.S., la Ligue de l'Enseignement, l'U.N.E.F., déjà cités, signalons encore : la **Fédération Française des Clubs UNESCO**, la **Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles Publiques (F.C.E.P.E.)**, la **Fédération Unie des Auberges de Jeunesse**, la **Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T.)**, l'**Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation, Loisirs et Vacances de la Jeunesse**.

Contre les autres discriminations...

Traduisant la solidarité qui s'est manifestée dans la dernière période entre les antiracistes et ceux qui combattent d'autres formes de discriminations, diverses associations concernées avaient tenu à exprimer leur sympathie au congrès du MRAP :

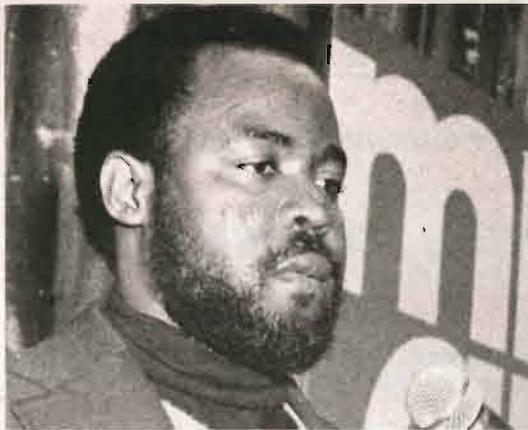
Le **Mouvement Français pour le Planning Familial**, **Dialogue de femmes**, le **Mouvement pour la défense des Droits de la Femme Noire** ;

Le **Comité d'Urgence Anti-répression homosexuelle (C.U.A.R.H.)**, **David et Jonathan** ;

Le **Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées** représenté par **Philippe Saint-Martin** ; **Aïsha Bernier**, directrice du journal « Bankalement vôtre ».

Rencontres internationales

Il importe enfin de souligner la dimension internationale du congrès, qui fut l'occasion de rencontre entre le MRAP et d'autres organisations menant dans divers pays un combat comparable au nôtre.



M. Kalomoh, représentant de la SWAPO, mouvement de la Libération de Namibie.



M. Tlili, directeur adjoint du Centre d'Information de l'ONU à Paris.

Les congressistes ont particulièrement applaudi **Neo Mnumzana**, représentant l'African National Congress, mouvement de libération de l'Afrique du Sud, et **Tuliameni Kalomoh**, représentant de la **SWAPO**, mouvement de libération de la Namibie.

D'Allemagne, étaient venus **M. Werner Mannberg**, vice-président de la **Ligue pour l'Amitié entre les Peuples**, de R.D.A., et **Ingrid Schneider**, représentant l'**Association des Femmes mariées avec des travailleurs étrangers (I.A.F.)**, de R.F.A.

La **Ligue belge pour la Défense des Droits de l'Homme** avait délégué **Sabine Missistrano** et **Silvano Panciera**, tandis que le **Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (M.R.A.X.)**, de Belgique, avait envoyé un message.

Le collectif britannique **Campaign against Racism and Fascism (CVARF)** était représenté par **Catherine Lloyd** ; l'association américaine **US Citizens for a human domestic and foreign policy** (Citoyens pour une politique intérieure et extérieure humaine) par **Jean Mac Nair**. Une délégation de l'**Alliance Nationale de Restauration Démocratique**, de Guinée Equatoriale, était également présente.

Des messages avaient été, par ailleurs, envoyés par le mouvement **Anti-Apartheid Bewegung (R.F.A.)**, et l'**Irish Anti-Apartheid Movement** (Irlande) ; l'**Institute of Race Relations** et **Migrant Service Unit**, de Londres, le **Centre Social Protestant**, de Genève, et **Dilip Senna**, de Stockholm.

Rose Michalowicz, représentante du MRAP auprès de l'O.N.U., à Genève, a participé au congrès. **Konrad Bieber**, représentant du MRAP auprès de l'O.N.U., à New York, qui n'a pu assister au congrès, mais qui se trouvait à Paris, a rencontré quelques jours plus tard, les responsables de la Commission Internationale. ■

Membres du Bureau National élus le 9 mai 82

(Les titulaires sont imprimés en caractères romains, les suppléants en italique)

Membres sortant de la Commission Permanente

Pierre Paraf,
François Grémy,
Charles Palant,
George Pau-Langevin,
Jean Pihan,
Albert Lévy,
Claudine Mardon

Régions

Auvergne Bourbonnais
(03, 15, 42, 43, 63)
Alain de Goer.

Bourgogne Bourgogne-Comté
(21, 25, 39, 70, 71, 58, 89, 90)
Jacqueline Grunfeld,
Anne-Marie Goguel,
Jean Charbonnier,
Claude Maetz.

Centre
(28, 45, 18, 41, 47, 36)
Marie-C. Gelbon.

Est
(54, 55, 57, 67, 68)
Jean Lacrabère,
Gilbert Boni,
Ahmed Temmar,
Michel Wagner,
Léon Herzberg,
Francine Settelen.

Nord-Pas de Calais
Bernard Delmas,
Jean-Luc Saelens.

Picardie
(02, 60, 80)
Jean-Pierre Garcia,
Khalid Zakari,
Annette Godart,
Yves Ribailly,
Sylvie Andrieu.

Bretagne Pays de Loire
(22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 85)
Jean-C. Valomet,
François Levent,
Ch. Banderly.

Limousin-Poitou-Charente
(16, 17, 19, 23, 79, 86, 87)
André-P. Deschamps,
Marc Thillier,
Isabelle Moreau,
Daniel Dioury.

Languedoc Roussillon
(11, 30, 34, 48, 66)
François Favier,
François Brian,
Henri Barande,
Maurice Eynaud,
Charles Owezarek.

Rhône-Alpes
(01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)
Michel Benichou,
Marie-Ch. Eyraud,
Lorraine Fontenille

Midi-Pyrénées
(09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)
Monique Fauré,
André Bordeur,

Andrée Lacombe.

Aquitaine
(24, 33, 40, 47, 64)
Jean Blum,
Roger Bismuth,
Monique Demay,
Léon Sapir,
Gérard Boulanger.

Normandie
(14, 27, 50, 61, 76)
Paul Didier,
Norbert Haddad

Provence Côte d'Azur
(04, 05, 06, 13, 20, 83, 84)
Raymonde Fabre-Loew,
Baya Jurquet,
André Rioual,
Bruno Carlon,
Marie-A. Hangelsman,
Luc Wajs.

Champagne Ardennes
(08, 10, 51, 52)
D. Dujardin,
Francis Gabreau,
Pascal Derrez.

Paris
Michèle Garcia,
Nicole Kahn,
Fernande Villaeys,
Maité Auboïs,
Anna Goldberg,
Sylvie Lucas.

Seine et Marne
Magara Guindo,
Jacques Chambrun.

Yvelines
Claude Richard,
Najib El Arouni,

Ginette Auril-Decaster.

Essonne
Jacques Kelijian,
Eric Lecerf.

Hauts de Seine
Bernard Gambier,
Maggy Bertrand,
Jutta Grabolle,
Mireille Fièvet.

Seine-Saint-Denis
Françoise Grillo,
François Lévy,
Mouloud Aounit,
Roger Chatrain.

Val de Marne
Gérard Coulon,
Jean-C. Fouqueau,
Charles Arambourou,
Léo Spiner.

Val d'Oise
Maud Cling,
Jean-Pierre Reyat,
Claude Maurice,
Monique Aupetit.

Commissions C.L.E.P.R.
Renée Baboulène,
Suzanne Monnerie.

Gestion
Marie-C. Lucas,
Guy Messager,
Khaled Debbah

Tsiganes
Bertrand Bary,
René Neveu,
Brigitte Dechosal,
Hubert Ruyant.

Afrique Australe
Jean-F. Dieterle

Annie Frapsauce,
Marie-J. Oosterlinck.

Culturelle
Janine Bougnas,
Claudia Sandoval.

Education
Michel Zoladz,
Michel Lasnier,
Alain Monteagle,
Gérard Magnon.

Juridique
Francis Pudlowski,
Elimane Kane,
Renée Welcman,
Nicole Rein.

Antisémitisme
Pierre Krausz,
Michel Briganti,
Daniel Kupferstein,
Janine Angelby-Gutmann,

Amériques
Robert Pac.

Immigration
René Mazonod,
Mania Aouri,
Bernard Jabin,
Yasmina Attab.

Relations Internationales
Christian Bourkel,
Anne-Marie Dumas,
Claude Lerner,
Rose Michalowicz.

Droit et liberté
V. Mortaigne,
P. Kamenka,
P.A. Taguieff

Différences

Robert Décombe,
Abdelhak Senna,
Marie-J. Salmon,
Jean-Michel Ollé

D.O.M.-T.O.M.
Michel Robert,
Christine Viscard.

Universités
Laurent Zarnitsky

Autres militants

Alexandre Chil-Kozlowski,
Jacqueline Costa-Lascoux,
Henri Citrinot,
Laure Dachevsky-Perrin,
Bernard Guillard,
Manfred Imerglik,
Marjan Krchmar,
Jacques Lederman,
Roland Rappaport,
Jean-Yves Treiber.

Membres honoraires du bureau national

M^e Catherine Ammar,
Marc-André Bloch,
Joseph Creitz,
Denise Decourde-manche,
Jacques Farber,
Maurice Fenigchtein,
Georgette Gebelin,
Marie-Louise Kahn,
Serge Kriwkoski,
Jacqueline Marchand,
Roger Maria.

Après l'attentat de Romans

« Non à une France frileuse ! »

Dans la nuit du 2 au 3 mai, la mosquée de Romans a été détruite par un attentat à l'explosif, qui faisait suite à une violente polémique autour de la construction de ce bâtiment.

Aussitôt le MRAP dénonçait dans un communiqué la campagne d'intolérance raciste qui avait précédé cet événement, entretenu la haine et favorisé la violence.

Il rappelait que les croyants islamiques étaient plus de 2 millions en France et qu'ils ont droit à des lieux de prière.

Le 7 mai, devant la grande Mosquée de Paris, s'est déroulée une manifestation de protestation et de solidarité, à l'initiative du MRAP. François Grémy a prononcé une courte allocution, déclarant notamment :

CE QUE NOUS VOULONS, c'est le contraire d'une France frileuse, apeurée, mesquine, égoïste, voire méchante, oublieuse de sa Constitution et des ses meilleures traditions. C'est une France accueillante, plurielle, solidaire et fraternelle. Contrairement à ce que disent de misérables imbéciles, c'est nous, les antiracistes, qui sommes les véritables patriotes. Car nous voulons donner de ce pays, l'image la plus fidèle à ce

qui en fait la grandeur : la liberté pour chacun, individu et groupe, d'exprimer sa différence : l'égalité des chances afin que cette liberté ne soit pas un leurre ; la fraternité enfin, la plus grande des trois, afin que les deux premières soient pénétries d'humanité, d'amitié et d'amour. C'est cela la différence que nous, antiracistes de France, nous voulons pour ce pays » ■



Photo : SENNA

Devant la Mosquée de Paris : C. Kozlowski, F. Grémy, J. Pihan, le Grand Mufti, G. Pau Langevin, A. Lévy.

Nos deuils

Le grand peintre et tapissier Jean Picart Le Doux nous a quittés. Il est mort à Venise, au début de mai. Dans son art comme dans sa vie, il exprimait sa foi en l'homme, son aspiration à la justice et au progrès. C'est pourquoi il était membre du comité d'honneur du MRAP, et marquait fidèlement son adhésion à notre Mouvement, à nos luttes.

Professeur à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, président d'honneur de l'Alliance Graphique Internationale, membre du Conseil exécutif de la Société Européenne de Culture, Jean Picart Le Doux avait tenu de nombreuses expositions, dont l'une, l'an dernier, au Musée de la Poste, à l'occasion de l'émission d'un timbre illustré par l'une de ses œuvres. Il était chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier des Arts et des Lettres. Récemment, Pierre Paraf, président d'honneur du MRAP, lui rendait hommage dans une publication éditée à l'occasion de son 80^e anniversaire. A ses obsèques, Albert Lévy, secrétaire général, représentait le MRAP.

Nous apprenons le décès de Jochwet Bursztyn, épouse de Moïse Bursztyn, fusillé par les nazis, comme otage, le 15 décembre 1941, et dont un fils, déporté, mourut peu après son retour d'Auschwitz. A sa famille, si éprouvée, nous tenons à dire combien nous partageons sa douleur.

Distinctions

Secrétaire général de l'Amicale des Anciens déportés juifs de France, notre ami Waldemar Gutnic a reçu, le 27 avril, les insignes de chevalier de l'Ordre du Mérite.

Le 19 mai, un autre fondateur de cette Amicale, l'écrivain Chaim Goldstein était fait chevalier de la Légion d'Honneur. A l'un et l'autre, nous exprimons nos chaleureuses félicitations.

Naissance

Nous apprenons la naissance de Benjamin fils de Pierre et Geneviève Krausz, le 30 mai 82. Nos sincères félicitations à tous deux.

Le racisme en justice

● Le comité local de Creil dans l'Oise a porté plainte auprès du Procureur de la République de Senlis, à la suite de la parution d'une offre d'emploi discriminatoire, dans l'hebdomadaire **Le 60** du 11 mars 1982.

Cette annonce précisait : « ...Monteur en gaines de ventilation... nationalité française... ».

● A la suite des injures racistes dont a été victime M. Caristan, une plainte a été déposée par Me Elimane Kane.

Le MRAP s'est constitué partie civile aux côtés de la victime.

● A la suite de la distribution sur une grande partie du territoire français du tract intitulé « Mon très cher Mustafa », des plaintes ont été déposées par le MRAP :

— en novembre 1981 à Metz auprès du doyen des Juges d'instruction. A Nice, à Compiègne, à Montpellier, à Melun, des plaintes furent également déposées.

— Mi-mars à Alès.

— Fin mars à Carcassonne, auprès du Procureur de la République.

— Le 9 avril 1982 à Paris auprès du doyen des Juges d'instruction.

— Le 9 avril à Lille.

— Le 22 avril à Avignon.

● Le 18 mars 1982, le Conseil de Prud'hommes de Rouen a condamné M. Horlville qui avait licencié M. Myilla, de nationalité camerounaise. En outre, le Conseil a accordé à la victime, 20 000 F

A la Goutte d'Or Des logements décents pour tous

Lundi 10 mai vers 5 h du matin, le Select Hôtel immeuble vétuste du 3, rue de Fleury (Paris 18^e) était ravagé par un incendie. Dans cet immeuble qui abritait une trentaine de personnes immigrées, c'était la panique : on devait dénombrer 2 morts et 9 blessés, dont un mourut quelques jours plus tard. Le samedi 15 mai, le MRAP organisait une manifestation de Barbès à la mairie du 18^e où une motion de protestation était déposée.

ON A PARLE d'une origine criminelle ou de règlement de compte : la justice tranchera. Comme demandée par le MRAP, l'enquête doit être menée avec diligence et permettre de faire toute la lumière.

Mais quels que soient les mobiles, on ne peut s'empêcher de replacer cet incendie dans le contexte général du quartier de la Goutte d'Or, laissé à l'abandon par les responsables de la mairie de Paris. La question fondamentale qui est posée aujourd'hui est celle du logement.

Alors que des centaines d'appartements sont inoccupés, d'autres comme le Select Hôtel sont surchargés. Des familles françaises et immigrées, aux ressources modestes, souvent entassées dans des taudis, sans aucune garantie d'hygiène et de sécurité : voilà des conditions de logement intolérables qui bafouent les droits et la dignité de l'homme.

Dans le même temps, ce quartier est la proie de la spéculation immobilière. Des pressions inadmissibles sont exercées sur les habitants pour les pousser à quitter les lieux : coupures d'eau, d'électricité, arrêtés de péril, expulsions. Dans l'immeuble incendié, l'eau et l'électricité étaient coupées depuis six mois.

Pour sa part, le MRAP est solidaire du désir de ses habitants de vivre dans leur quartier. Il rappelle, comme il le dit dans son « Manifeste sur l'immigration », rendu public le 21 mars 1981, que chaque personne a droit au logement dans des conditions décentes, sans loyer excessif, le plus près possible de son lieu de travail. ■

Michèle GARCIA
(Comité - Paris 18^e)

de dommages et intérêts, considérant qu'elle « a été l'objet d'une certaine discrimination due à ses origines camerounaises ».

A l'occasion des dix ans d'application de la loi du 1^{er} juillet 1972 contre le racisme, le MRAP organise le 19 juin 82, au Palais du Luxembourg, salle Médicis, un colloque où seront abordés les thèmes suivants :

- L'historique de la loi
- Les délits de presse (provocation à la haine, à la discrimination ou à la haine raciste, diffamation et injures publiques...)
- Les discriminations dans l'offre d'un bien ou d'un service (logement, emploi)
- Rôle de la loi dans l'éventail des actions contre le racisme

Le MRAP au Mont Valérien

Une délégation du Congrès du MRAP conduite par Charles Palant, vice-président, s'est rendue le 8 mai après-midi au Mont Valérien pour les cérémonies de commémoration de la fin de la guerre 39-45.

Différences

Les DOM-TOM et l'abolition de l'esclavage

De Schoelcher à Fanon

Il y a vingt ans mourait Frantz Fanon... Pour la première fois d'importantes manifestations ont été organisées tant en Martinique, sa patrie d'origine, qu'en métropole où ont émigré nombre de ses concitoyens.

Un élan populaire s'est manifesté autour du Mémorial Frantz Fanon, qui s'est tenu à Fort-de-France du 31 mars au 3 avril. Réflexions, débats sur la pensée et l'action de l'auteur de « Peau Noire et Masques Blancs » et des « Damnés de la Terre » se sont succédés.

A Paris, rassemblés le 8 mai dernier au Palais des Glaces, Josie Fanon, sa veuve, Abdelkader Jalloul, Guy Saintot et Daniel Maximin écrivain guadeloupéen, ont tenté d'éclairer devant une salle comble les différents aspects de la personnalité du psychiatre révolté, militant du FNL algérien. Le MRAP était représenté en Martinique par Michel Robert (commission DOM-TOM) et à Paris par une délégation venue de son congrès et conduite par George Pau Langevin, vice-présidente. A travers ces hommages à Frantz Fanon, c'est toute l'histoire de l'esclavage et des peuples opprimés qui resurgit.

POUR la première fois depuis des siècles, l'esclave refusait d'obéir et le maître craignait de le punir.

La République de 1848 venait d'être proclamée, marquant ainsi le triomphe de l'idéal émancipateur et des républicains socialistes.

Le 28 avril dernier, le conseil des ministres décidait d'instaurer dans les DOM un jour chômé et payé pour commémorer la date anniversaire de l'abolition de l'esclavage. C'est ainsi qu'en Martinique il s'agira du 22 mai, (date de la révolte des esclaves de St-Pierre), à la Guadeloupe du 28 et que la Guyane suivra le 10 juin. Ces différences tiendraient à des raisons de politique intérieure propres à chacun de ces départements.

Le 4 mars 1848 « le gouvernement provisoire de la République, considérant que nulle terre de France ne peut plus porter d'esclaves », décrète qu'une commission est instituée auprès du ministère provisoire de la Marine et des

maintenues par les colons depuis des siècles dans les fosses de l'histoire, sans leurs dieux, sans leur culture.

En fait, l'abolition fut très lente, les propriétaires fonciers résistèrent les armes à la main tout au long du Second Empire, avec le retour de la réaction au pouvoir en la personne de Napoléon III.

Durant toute cette époque, Victor Schœlcher et ses partisans surent maintenir très haut, au-dessus de tout marchandage et de tout compromis, le principe de la liberté humaine. Schœlcher ira même jusqu'à offrir sur une barricade sa poitrine aux balles ennemies et à soutenir l'insurrection du sud de la Martinique en 1870, pendant laquelle s'affirmera l'idée de la lutte des classes.

La III^e République dans les actes précisera quelques-uns des idéaux de 48. L'œuvre de Victor Schœlcher et des siens peut se résumer au fait qu'un peuple entier rompra ses chaînes et accèdera à la grande scène du monde, en al-

Une longue histoire

colonies, pour préparer dans les plus brefs délais l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République.

Le décret du 4 mars, en soi, n'abolissait certes pas « l'esclavage », mais il créait une situation nouvelle en modifiant les termes de la dialectique « oppression-libération », faisant éclater par là même les structures du mode de production esclavagiste. Ce même décret portait Victor Schœlcher à la tête de la commission « émancipation des populations esclaves » en tant que sous-secrétaire à la Marine et aux colonies.

Schœlcher, l'homme dont Aimé Césaire (1) dira que, « toute sa vie durant, il a incarné une véritable conscience », sut si bien s'opposer aux arguments sur la prétendue stupidité naturelle des « noirs », en défendant le principe révolutionnaire du droit de l'homme à disposer de lui-même, et souligner la cruauté d'un système dont le fouet était l'expression suprême, que, très vite, dès avril/mai 1848, avec la volonté du peuple français, il libéra les populations noires (2).

lant aux écoles, aux urnes et bientôt... à la guerre. Dans un contexte où pas un Français né aux colonies ne pouvait prononcer le nom de Schœlcher sans haine et sans mépris, lui en qui les esclavagistes voyaient un diable aux oreilles pointues.

L'œuvre législative des abolitionnistes ne cessa dès lors de croître, vers toujours plus de liberté et de justice sociale.

Aujourd'hui encore, l'urgence politique commande des conditions d'adaptation de la loi de décentralisation aux départements d'Outre-Mer. A l'heure même où la voix des autonomistes, voire des indépendantistes, monte sous le soleil dans les champs de cannes à sucre. ■

Daniel Chapus

(1) Aimé Césaire. *Tropique 1943/45*. Archives DOM-TOM.
(2) « Deux mille blancs et cent cinquante mille nègres à la Martinique à l'époque », *Historia Antillais* Tome IV.

Meeting à Assas :

Pour la liberté d'expression contre tous les racismes

DIX-HUIT MOIS après Copernic, les attentats à caractère antisémite et raciste n'ont pas cessé.

En ce début d'année 1982, la liste est déjà longue : une mosquée plastiquée à Romans, une agression armée contre des Maghrébins à Sisteron, des attentats à Montpellier et Avignon, un incendie criminel à la Goutte d'Or, plusieurs librairies saccagées ; ces actes, liés à des campagnes de haine anti-juive et anti-arabe, témoignent d'une volonté de nuire aux objectifs de tolérance qui sont l'essence même de notre Mouvement.

Cette situation nous inquiète, car il n'y a pas de vie démocratique là où la liberté d'expression est menacée, là où l'intolérance prévaut, là où le racisme tue.

Contre le retour des idéologies et pratiques nazies, contre toutes les formes de racisme, pour une France libérée des discriminations, des haines et des violences, le MRAP avec la Ligue des Droits de l'Homme et l'Association Henri Curriel appelle à participer à une réunion publique le vendredi 11 juin à 19h30 au Centre Universitaire d'Assas (90, rue d'Assas. M^o Port-Royal, Luxembourg ou Vavin).

Cette assemblée sera présidée par le professeur Albert Jacquart. Prendront notamment la parole : Henri Noguères et Madeleine Reberrioux de la Ligue des Droits de l'Homme, Jacques Lambalais de l'Association Henri Curriel, Albert Lévy et George Pau-Langevin du MRAP.

Les conditions de réussite de cette manifestation dépendent de chacun d'entre nous. Nous souhaitons donc que vous puissiez y participer activement en faisant connaître cette importante initiative, en diffusant largement le tract d'appel, mais aussi en apportant votre soutien financier (location de salle, tracts, affiches...).

Toute participation financière peut être envoyée à M. Pierre Krausz, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. ■

Maison fondée en 1880

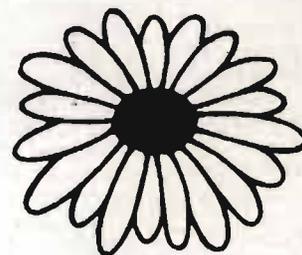
s.a. cap. 840.000 frs

BOITES POUR LINGERIE

imprimerie lebhar

35, rue des 3 Bornes
75011 PARIS

☎ 357-32-31 / 54-75



maillots de bain

bilytis
PARIS

Afrique du Sud :

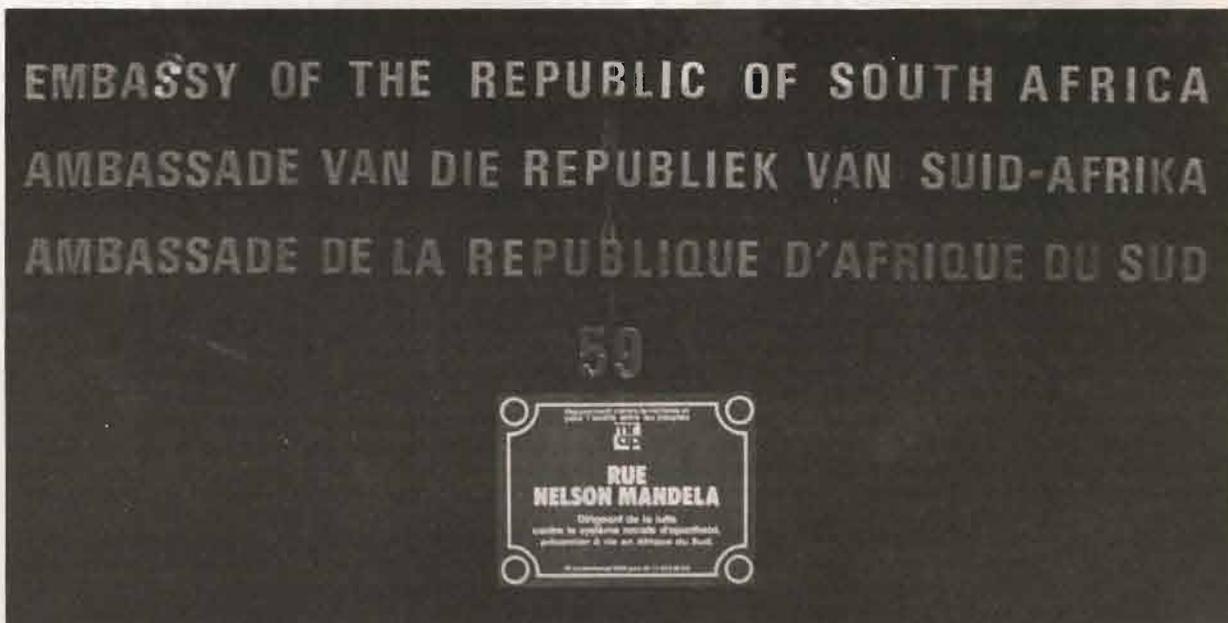
Répression accrue

LE 17 NOVEMBRE 1980, le gouvernement raciste de Prétoria condamnait à mort trois militants de l'A.N.C. (African National Congress), le mouvement de libération sud-africain : Johnson Lubisi, 29 ans, Tsepo Mashigo, 21 ans, Naphtali Manana, 25 ans.

En août 1981, surviennent de nouvelles condamnations à mort pour trois autres militants de l'A.N.C. : David Moïse, 25 ans, Johannes Shabangu, 26 ans, Anthony Tsotsobe, 25 ans. Un même crime pour ces six jeunes hommes : la lutte contre l'apartheid au nom de laquelle ils sont accusés de « haute trahison ».

Le 6 avril dernier la cour de Bloemfontein a rejeté la demande d'appel de Lubisi, Mashigo et Manana, franchissant ainsi un nouveau seuil dans l'escalade de la répression. Ces condamnations ne sont pas des actes isolés, ils font partie d'une stratégie élaborée : celle de la terreur.

Photo : SENNA



Même devant l'ambassade d'Afrique du Sud...

Baptêmes de rues

A l'occasion du sixième anniversaire du massacre de Soweto, la campagne contre l'apartheid doit s'amplifier. A cet effet, des affichettes « Rue des Martyrs de Soweto » sont à la disposition des comités locaux (au prix de 3 F le jeu de quatre) au siège du MRAP.

Ces affichettes sont destinées à être collées sous les vraies plaques de rue, afin d'alerter l'opinion publique sur les événements de Soweto.

D'autre part, une demande peut être introduite auprès des maires, pour qu'une plaque officielle « Rue des Martyrs Soweto » soit apposée dans chaque commune.

C'est pour empêcher la mobilisation populaire que le gouvernement sud-africain veut assassiner les membres de l'A.N.C., comme il a déjà assassiné Solomon Mahlangu.

C'est pour faire taire les écoliers qu'il a massacré les enfants de Soweto, en 1976.

C'est pour casser tout élan syndical qu'il présente Oscar Meptha, leader syndicaliste de 80 ans, comme un meurtrier de droit commun.

C'est pour réduire l'opposition blanche qu'il a torturé puis assassiné Neil Agget, un jeune leader syndical blanc, au fond de sa prison.

C'est pour briser les nations libérées du colonialisme qu'il attaque l'Angola, le Zimbabwe ou le Mozambique.

Face à cette répression qui ne peut que croître et face aux lois de l'apartheid qui tentent de maintenir constante l'exploitation du peuple noir, la mobilisation populaire s'amplifie. Il n'est qu'à voir la précision et l'importance des actions que l'A.N.C. est capable d'accomplir pour s'en rendre compte.

Mais cette lutte intérieure ne peut aboutir sans une forte pression internationale, et, la France se doit de jouer un rôle moteur dans cette action contre l'apartheid.

Il faut pour cela que le gouvernement français condamne sans ambiguïté toutes les exactions de l'Afrique du Sud, qu'il vote à l'O.N.U. les résolutions contre l'apartheid, mais surtout, qu'il révisé totalement sa politique économique en appliquant le plus rapidement possible les sanctions réclamées par le peuple sud-africain, et, qu'il soutienne par ses investissements le développement économique des pays de la « ligne de front », (Mozambique, Angola, Zimbabwe, etc...).

C'est à ce résultat que doit tendre notre Mouvement, et, cela réclame de la part de chacun de nous un combat de tous les instants. S'il est indispensable dans l'immédiat de mobiliser l'opinion sur le sort des trois condamnés à mort, qui ne sont plus maintenant protégés par aucune couverture « légale » et peuvent être assassinés à tout instant (1), il faut à plus longue échéance sensibiliser tous les démocrates au problème de l'apartheid dans sa totalité.

Pour cela, il nous faut en priorité empêcher le blocus des médias sur l'Afrique Australe et rendre impossible toutes les formes de publicité mensongère sur l'Afrique du Sud (journaux, encarts publicitaires, tenues de stands dans les salons ou les foires, émissions de télévision...), car, seule une mésinformation de l'opinion française rend possible la collaboration économique franco-sud-africaine.

Une information la plus large possible, telle doit être le combat prioritaire de tout militant anti-apartheid. ■

(1) Des cartes postales sont disponibles au siège du MRAP, 89, rue Oberkampf 75011 Paris (Tél. 806.88.00) pour demander à l'ambassade d'Afrique du Sud que les six condamnés aient la vie sauve (3 F l'une).

Message du président du Comité Spécial des Nations Unies contre l'apartheid, M. l'Ambassadeur Maitama-Sulé, aux congressistes du MRAP

M. Mustapha Tlili, directeur-adjoint du Centre d'Information de l'O.N.U. à Paris, a donné lecture au Congrès du message suivant de M. l'Ambassadeur Maitama-Sulé, président du Comité Spécial des Nations-Unies contre l'apartheid :

« Je suis très heureux, au nom du Comité Spécial contre l'apartheid, de présenter mes vœux les plus chaleureux aux congressistes du MRAP. C'est avec une grande satisfaction que je me rappelle mes consultations avec les dirigeants du MRAP, lors de ma récente mission en France, qui m'a permis de m'entretenir avec les responsables du gouvernement, des partis politiques, des syndicats et des organisations non-gouvernementales qui soutiennent activement la libération de l'Afrique.

Je tiens à féliciter le MRAP pour le soutien résolu qu'il a toujours manifesté à la lutte du peuple sud-africain contre le système inhumain de l'apartheid. Je rappelle en particulier les efforts incessants du MRAP pour sensibiliser l'opinion publique française à la question de l'apartheid ; pour dénoncer les violations flagrantes des droits de l'homme en Afrique du Sud et pour mettre un terme aux échanges avec le régime de l'apartheid dans les domaines militaires, économiques, sportifs et culturels.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une très grave situation en Afrique Australe. Affolé par l'unité grandissante du peuple africain et par la résistance populaire, le régime de Prétoria multiplie ses atrocités et ses actes d'agression, de terrorisme et de destabilisation.

La communauté internationale doit isoler totalement les racistes et permettre au peuple d'Afrique du Sud de construire une société démocratique pour le bien de tous ses habitants, sans distinction de race, de couleur ou de religion.

Le Comité Spécial contre l'apartheid vous souhaite plein succès dans vos efforts vers ce but et vous assure de son entière coopération. » ■

Témoignages

SACHSO - Amicale d'Oranienbourg-Sachsenhausen. Coll. Terre Humaine. Minuit/Plon.

CET OUVRAGE collectif de reportages français du camp de concentration allemand d'Oranienbourg-Sachsenhausen est le résultat de 10 ans d'un travail de collecte de 300 témoignages et recherches

C'est l'histoire des quelque 800 Français ayant « séjourné » dans ce camp et des odieuses activités nazies qui y ont eu lieu.

Peu connu, ce camp fut pourtant le siège d'expérimentations médicales où les détenus servaient de cobayes, un lieu de recherche « scientifique » sur les limites hu-

maines de la souffrance.

Oranienbourg-Sachsenhausen était également un camp où les prisonniers travaillaient à la construction de matériel militaire pour le Reich hitlérien, mais aussi un lieu de résistance active.

Résistance et solidarité furent le seul soutien moral des détenus pendant ces années, mais aussi un soutien matériel réel, les plus valides aidant les plus malades, souvent sans regarder leurs propres besoins.

C'est peut-être ce dernier aspect qui reste à retenir de l'ouvrage, par sa précision, par l'espoir qui en émane, dans un univers de mort.

Annie Frapsauce